



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GIVORS – LA CRISTALLERIE

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT 6

Agrément 6

Principaux axes du projet Les missions de l'ESMS..... 7

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS..... 8

Présentation des publics accompagnés 9

Évolution de la population 13

Scolarité..... 14

Insertion professionnelle..... 19

File active / Intensité d'accompagnement /
Liste d'attente 20

L'ACTIVITE..... 21

Données chiffrées usagers 21

Données chiffrées professionnels 22

Les activités récurrentes 22

Les projets de l'année 43

TRAVAILLER EN PARTENARIAT 44

Travailler avec les familles..... 44

Les partenariats et les conventions..... 45

L'ORGANISATION DU SERVICE..... 46

Le projet de service 46

L'organisation interne 46

La démarche qualité..... 47

Les évènements indésirables 49

Suivi des fiches actions CPOM Établissements..... 49

Maintenance/ Travaux / Aménagements 50



RESSOURCES HUMAINES.....	51
L'organigramme	51
Arrivées / Départs	52
Ajustements de postes.....	52
Actions de formation.....	52
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR	54
CONCLUSION	55
GLOSSAIRE	56



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances.

Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Dispositif Institutionnel Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (D.I.T.E.P.) La Cristallerie est situé à Givors.

Au 31 décembre 2021, le DITEP accompagne 110 jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Pour rappel, la Cristallerie (ou DITEP de Givors) est entrée dans un fonctionnement en dispositif depuis septembre 2019. Le DITEP est organisé en trois unités distinctes qui accompagnent chacune entre 35 et 40 jeunes, de 12 à 20 ans, dans différentes modalités : en accueil de journée, en ambulatoire, en emploi du temps partagé entre l'interne et l'externe, au sein d'unités d'enseignement internalisées et/ou externalisées, au sein des 6 ateliers préprofessionnels pour les plus de 14 ans...

La Cristallerie bénéficie également d'une Unité d'Hébergement Séquentiel de 8 places.

L'année 2021 a été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe de direction du DITEP La Cristallerie.

En effet, au 1^{er} mars 2021, Monsieur Lavoisier, nommé pour prendre la suite de M. Cary en tant que Directeur du Secteur DITEP des PEP 69/ML, a passé la main à Monsieur Mahdadi (Adjoint de Direction depuis septembre 2018). En a découlé le recrutement de Madame Natalini au poste d'Adjointe de Direction de l'unité Vénissieux (prise de poste au 1^{er} mars 2021).

Par ailleurs, à la même période, nous avons enregistré l'arrivée de Monsieur Fontaney en qualité d'Adjoint de Direction. Ce recrutement a fait suite au départ de Monsieur Maziane qui s'en est allé vers de nouvelles aventures professionnelles. Ce rapport d'activité est une fois de plus l'occasion de remercier Monsieur Maziane pour le travail accompli, tout au long de ses années passées au sein de l'établissement, dans des conditions parfois bien compliquées.

Agrément

Le dernier arrêté n° 2020-10-0440 en date du 20 janvier 2021 définit la nouvelle autorisation du DITEP La Cristallerie :

- 86 places d'accueil de jour (semi-internat) – 0/20 ans
- 8 places d'hébergement séquentiel – 0/20 ans
- 17 places ambulatoires 0/20 ans
- 1 Équipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation (EMAS) des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors (décision en date du 6 octobre 2020)

Principaux axes du projet

Les missions de l'ESMS

Les actions de la Cristallerie sont liées aux finalités de l'action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 311.1 : Actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formations adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi : *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.*

Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature.

Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.

Depuis 2007, la Cristallerie agit dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (I.T.E.P.)

« Art. D. 312-59-1. - Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2 ».

La Cristallerie est donc passée dans un fonctionnement DITEP pour donner suite au décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé :

« Les ITEP et les SESSAD ... peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt.

Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins ».

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Les jeunes accueillis à La Cristallerie ont des parcours généralement marqués par des perturbations relationnelles précoces, des problématiques de séparation et de pathologie du lien et pour certains des vécus de maltraitance et/ou d'abus.

Sur le plan psychopathologique, comme le souligne Serge HEUZE, ils peuvent présenter différents troubles :

- Troubles envahissants du développement avec parfois des caractéristiques autistiques, des épisodes de dépersonnalisation, des crises d'angoisse envahissantes, des pertes de contact avec la réalité...
- Troubles de la personnalité : dyssociales, narcissiques, dépendantes...
- Troubles des conduites pouvant même se combiner : troubles alimentaires, conduites addictives, troubles de la communication, troubles de l'humeur, hyperactivité...

Nombre d'entre eux évoluent dans un fonctionnement psychique paradoxal avec un besoin constant d'étayage et une impossibilité à pouvoir le supporter.

Au moment de l'arrivée dans l'établissement, nombre de jeunes ont déjà des vécus d'exclusion, de rejet, de mise à l'écart qui amplifient une image de soi souvent dégradée.

Leurs difficultés peuvent aussi se surajouter à des contextes familiaux déjà bien fragilisés. L'accompagnement de La Cristallerie va donc consister à proposer un cadre contenant, bienveillant et pérenne.

En appui sur les potentialités de chaque jeune et en essayant de prendre en compte la diversité de ses besoins, les professionnels vont tenter d'inverser une dynamique d'échec souvent jusqu'alors prépondérante.

Le principe de non-exclusion est un des fondements de l'accompagnement proposé. La Cristallerie répond favorablement à toute demande d'admission d'un jeune ayant une notification de la MDMPH.

Dans un tel contexte, et au regard de la pathologie de certains jeunes accueillis, l'établissement, notamment lors du premier trimestre de l'année scolaire, doit faire face à une multitude d'incidents et de transgressions nécessitant un travail de reprise au quotidien ; travail parfois ô combien éprouvant pour les professionnels.

Présentation des publics accompagnés

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
9	2	3	0	2	2	1	1	6	0	0	0	26
Les prises de contact à l'initiative des parents												
6	1				3				1		1	12
Les relances à l'initiative de l'établissement												
1												1
Total des contacts												39

<i>Pour rappel total des notifications reçues en n-1 (2020)</i>	61
<i>Pour rappel total des notifications reçues en n-2 (2019)</i>	54
<i>Pour rappel total des notifications reçues en n-3 (2018)</i>	84

Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	0	18	3	21
Filles	0	4	1	5
Total	0	22	4	26

Âge des enfants et adolescent admis dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	2	15	4	21
Filles	0	4	1	5
Total	2	19	5	26

Depuis janvier 2021, le DITEP, étant donné son dernier arrêté d'autorisation, peut accompagner des jeunes de moins de 12 ans. Historiquement positionnés sur le public adolescent, nous avons fait le choix de ne pas accompagner d'enfants scolarisés en primaire sur le territoire. A la marge nous avons pu répondre à quelques sollicitations pour des enfants de moins de 12 ans (en ambulatoire) pour lesquels il est indiqué à terme une orientation en DITEP à N+1 ou N+2. Un travail de collaboration avec les autres ESMS du territoire est engagé pour répondre aux besoins.

Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	18 à 20 ans	Total
Garçons	0	3	7	18	28
Filles	0	0	0	4	4
Total	0	3	7	22	32

32 sortants pour 26 admis. Ces chiffres sont conformes aux chiffres des années précédentes. Nous avons craint que la crise sanitaire nous amène à faire face à plus de situations de rupture. Il n'en a rien été. En effet, tout au long de cette période nous avons eu à cœur de maintenir le plus de lien avec les jeunes et leurs familles même si les « cas covid » et « cas contacts » se sont multipliés tout au long de l'année.

Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12						
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	Total
Garçons	0	62	26	9	0	97
Filles	0	8	4	1	0	13
Total	0	70	30	110	0	110

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	0
SESSAD	5
Autre établissement médico-social	8
Milieu familial	13
Provenance non connue	0

Nombre total de situation d'adolescents reçus			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
32	6	38	2	12	21	5	26

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 1 ^{er} janvier 2021	Admissions	Sortant	Total file active
116	26	32	142

Sectorisation des admissions réalisées			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
Communay	1		1
Givors	5	1	6
Grigny	1	1	2
Lentilly	1		1
Loire-sur-Rhône	1	1	2
Lyon 8e		1	1
Rive-de-Gier	2		2
Roche de Condrieu	1		1
Saint-Anthème	1		1
Saint-Chamond	2		2
Saint-Fons	1		1
Saint-Pierre de Boeuf		1	1
Unieux	1		1
Vénissieux	4		4
Total	21	5	26

Sectorisation des jeunes présents en fin de période			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
Aurec sur Loire	1		1
Bron	2		2
Caluire	1		1
Chassagny	1		1
Clonas sur Varèze	1		1
Communay	1		1
Corbas	2		2
Décines	1		1
Échalas	1		1
Feyzin	2	1	3
Givors	26	4	30
Grigny	6	1	7
Heyrieux	1		1
Irigny	1		1
Lentilly	1		1
Les Roches de Condrieu	1		1
Loire sur Rhône	2	2	4
Lyon 5e	1		1
Lyon 8e	4	1	5
Millery	1		1
Mions	2		2
Rillieu la Pape	1		1
Rive de Gier	7		7
Sablons	1		1
Saint-Chamond	2		2
Saint-Étienne	1		1
Saint-Fons	3		3
Saint-Martin en Haut	1	1	2
Saint-Priest	1	1	2
Saint-Romain en Jarez	1		1
Saint-Didier sous Rivière	1		1
Sainte Colombe Les Vienne	1		1
Saint Pierre de Bœuf		1	1
Unieux	1		1
Vaulx-en-Velin	1		1
Vénissieux	12	1	13
Vienne	1		1
Vernaison	1		1
Non renseigné	1		1
Total	97	13	110

Age des sortants	
Age	nombre
6 à 10	0
11 à 15	3
16 à 18	7
18 à 20	22
Total	32

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	24	< 1 an	2
> 1 an et < 2ans	26	> 1 an et < 2ans	5
> 2ans et < 3ans	25	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	14	>3 ans et <4 ans	2
> 4 ans et < 5 ans	9	> 4 ans et < 5 ans	4
> 5ans et < 6 ans	5	> 5ans et < 6 ans	8
> 6 ans	7	> 6 ans	9
110		32	

Évolution de la population

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences							
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
à titre principal		6	15		121		142
à titre associé				54	21		75

Scolarité

(Partie rédigé par M. FOUILLAT, coordonnateur pédagogique)

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Le projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement arrivant à sa fin - il couvrait une période de 3 ans, de 2018 à 2021 - l'équipe enseignante travaille depuis la rentrée de septembre 2021 sur l'écriture du nouveau projet pédagogique plus adapté aux nombreuses évolutions qu'a connu le DITEP La Cristallerie depuis ces dernières années.

Les trois axes prioritaires de travail auprès des jeunes sont de :

- Travailler la question du vivre ensemble
- Redonner du sens à l'école
- Mieux comprendre le monde qui les entoure, enrichir leur univers personnel en ayant accès à l'art et la culture.

L'année civile 2021 a fonctionné comme l'année précédente avec trois unités (Givors 1, Givors 2 et Vénissieux), chacune proposant trois modalités d'accompagnement pédagogique pour les jeunes :

- L'Unité d'Enseignement Interne composée de 6 classes dans les murs de l'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 puis 5 classes dans les murs pour l'année scolaire 2021-2022 (un poste de professeur des écoles n'a pas été reconduit pour la rentrée 2021).
- L'Unité d'Enseignement Externalisée avec deux classes externalisées. L'une est implantée au collège Frédéric Mistral à Feyzin depuis janvier 2017 et l'autre au lycée professionnel Danièle Casanova à Givors depuis septembre 2019.
- L'enseignement en « ambulatoire » auprès de jeunes scolarisés dans divers établissements scolaires (école primaire, Collège, Lycée professionnel, EREA, ...) jusqu'en juillet 2021. Depuis septembre 2021, les professeurs des écoles ne se déplaçant plus à l'extérieur, les jeunes suivis en ambulatoire se rendent au DITEP pour un suivi pédagogique (le cas échéant, ils intègrent un groupe classe en fonction de leur niveau).

Chaque unité partage ses accompagnements en deux pôles : le pôle « interne », comprenant les classes dans les murs ainsi qu'une classe externalisée, et le pôle « externe », comprenant les suivis pédagogiques des jeunes en ambulatoire.

L'équipe enseignante est donc désormais composée de 8 professeurs des écoles, dont un à 50% sur le poste de coordonnateur pédagogique.

Le volume horaire d'enseignement dispensé est ainsi passé de 198h/semaine pour l'année scolaire 2020-2021 à 180h/semaine pour l'année scolaire 2021/2022.

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT INTERNE

Les jeunes sont répartis dans deux types de classes en fonction de leur âge : les « 11-14 ans » et les « 14 ans et plus ». Chaque classe a donc des objectifs différents.

Pour les « 11-14 ans » il s'agit de :

- Répondre aux besoins de sécurité et de cadre chez les jeunes.
- Faciliter et favoriser l'intégration.
- Savoir écouter pour identifier les problèmes et tenter d'apporter des solutions par un accompagnement plus personnalisé de chaque élève.

- Soutenir les apprentissages scolaires en appui sur les capacités de chaque élève et en prenant en compte son niveau dans chaque matière.

Pour les « 14 ans et plus » les objectifs sont de :

- Répondre aux attentes préprofessionnelles des jeunes en définissant un projet personnalisé en lien avec un atelier dans l'établissement.
- Développer le travail d'inclusion en milieu ordinaire.
- Soutenir des apprentissages valorisants et acquérir des objectifs scolaires en adéquation avec les capacités cognitives des jeunes.
- Accompagner le jeune à atteindre une posture d'élève.

Pour les « 11-14 ans » le temps de présence au DITEP La Cristallerie est partagé entre des temps d'enseignement et des temps d'accompagnement éducatif et/ou thérapeutique sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Soit un temps de classe maximal de 24 heures hebdomadaires.

En revanche la semaine des jeunes de « 14 ans et plus » est divisée en deux temps : un temps d'apprentissage scolaire généralement sur 2 jours (lundi-mardi ou jeudi-vendredi), soit un temps de classe maximal de 12 heures hebdomadaires. L'autre temps de travail de 2 jours est en atelier dans le cadre d'un processus de préprofessionnalisation à un métier qu'ils ont choisi parmi les ateliers proposés à la Cristallerie (Bâtiment, Peinture, Métallerie, Espaces Verts, Blanchisserie/Service et Cuisine/Restauration).

En fonction des situations et des besoins des jeunes des temps éducatifs et/ou thérapeutiques sont mis en place en lien avec le PPA (projet personnalisé d'accompagnement).

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE

Les deux UEE sont sous la responsabilité d'un adjoint de direction du DITEP mais également sous la responsabilité administrative du chef de l'établissement scolaire accueillant la classe externalisée. Madame Natalini, adjointe de direction de l'Unité de Vénissieux, est ainsi la responsable de l'UEE au collège de Feyzin et Monsieur Le Boucher, adjoint de direction de l'Unité Givors 2, est le responsable de l'UEE au lycée professionnel de Givors.

Les élèves de ces UEE ne sont pas choisis uniquement par rapport à leur niveau scolaire. La posture d'élève, le caractère socialisant du jeune sont à considérer dans la même proportion. Des temps d'inclusion dans les matières générales sont possibles, en fonction du projet des jeunes. Ces temps sont accompagnés ou non par l'éducateur et donnent lieu pour certains à un prolongement pédagogique au sein de la classe externalisée en fonction du projet et de l'objectif visé.

Les objectifs et les enjeux de ces UEE sont multiples et s'inscrivent pleinement dans la réforme de l'école inclusive de 2019. Ces classes ont pour but de :

- Permettre aux élèves du DITEP dont le comportement est adapté de pouvoir suivre des cours dans des classes ordinaires en rapport avec leurs niveaux scolaires
- Permettre aux élèves de se socialiser, d'avoir des comportements conformes aux attentes sociales du milieu ordinaire en partageant les espaces et temps communs de la vie du collège et du lycée (récréation, self, ...)
- Accueillir des élèves qui ont connu des ruptures dans leur parcours scolaire
- Permettre aux élèves d'étoffer leurs compétences de citoyen, d'accepter l'autre malgré les différences

Le DITEP La Cristallerie répond ainsi parfaitement aux objectifs fixés par l'Éducation Nationale à savoir :

- De fonctionner avec au moins une modalité externalisée en milieu scolaire ordinaire
- Que 50 % des jeunes inscrits au sein du DITEP bénéficient d'une modalité de scolarisation ou de formation en milieu ordinaire depuis 2020.

(cf. Convention en faveur de l'école inclusive signé entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en 2016).

Tableau d'effectif des jeunes durant l'année 2021

La suppression d'un poste d'enseignement à la rentrée de septembre 2021 nous a amené à devoir modifier le fonctionnement de l'Unité d'Enseignement. L'enseignement des jeunes de plus de 14 ans a été repensé pour passer de trois classes à deux.

Dans ce tableau la classe 1 représente celle des 11-14 ans et la classe 2 celle des 14 ans et plus. Janvier à juillet 2021

Janvier à juillet 2021	
<i>Unité Givors 1</i>	
Classe 1	8
Classe 2	11
UEE (Collège Mistral)	3
UEE (Lycée Casanova)	3
Ambulatoire	15
<u>Total 40*</u>	
<i>Unité Givors 2</i>	
Classe 1	8
Classe 2	10
UEE (Collège Mistral)	1
UEE (Lycée Casanova)	6
Ambulatoire	15
<u>Total 40*</u>	
<i>Unité Vénissieux</i>	
Classe 1	5
Classe 2	13
UEE (Collège Mistral)	6
UEE (Lycée Casanova)	0
Ambulatoire	12
<u>Total 36*</u>	
Effectif Total : 116	

*De nombreux jeunes ayant diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

Septembre à décembre 2021	
<i>Unité Givors 1</i>	
Classe 1	6
Classe 2	10
UEE (Collège Mistral)	1
UEE (Lycée Casanova)	5
Ambulatoire	18
	<u>Total 40*</u>
<i>Unité Givors 2</i>	
Classe 1	7
Classe 2	7
UEE (Collège Mistral)	2
UEE (Lycée Casanova)	6
Ambulatoire	19
	<u>Total 40*</u>
<i>Unité Vénissieux</i>	
Classe 1	8
Classe 2	9
UEE (Collège Mistral)	5
UEE (Lycée Casanova)	0
Ambulatoire	14
	<u>Total 36*</u>
Effectif Total : 117 (dont 7 sorties entre septembre et décembre)	

*De nombreux jeunes ayant diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

LE POLE EXTERNE : L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES JEUNES EN AMBULATOIRE

L'accompagnement en ambulatoire fut l'un des axes fort de travail de 2020, il en fut de même en 2021. Une aide pédagogique, au sein de l'établissement du jeune ou au DITEP est apportée aux jeunes inscrits en scolarité ordinaire (école primaire, collège, lycée professionnel, CFA, ...). Cet accompagnement est élaboré en amont et conjointement avec l'équipe de l'établissement scolaire et les professionnels du DITEP. Régulièrement des points sont faits entre professionnels travaillant autour du jeune pour réguler et ajuster ces prises en charge en fonction de l'évolution de sa situation scolaire.

Établissements scolaires des jeunes suivis en ambulatoire (à temps complet ou partagé) - Nombres de jeunes		
	Janvier à juillet 2021	Septembre à décembre 2021
Ecole primaire	1	1
Collège + ULIS	17	18
Collège SEGPA	4	5
Lycée général	1	3
Lycée professionnel CAP	17	20
Lycée professionnel BAC pro	1	4
Lycée LREA CAP	1	0
Total :	42	51

Ces jeunes peuvent avoir des scolarités partagées entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire. Ils peuvent également, si le besoin s'en fait sentir, être amenés à ce que les temps partagés varient en fonction de l'évolution du jeune lui-même. De la même manière, un jeune peut revenir à temps complet sur le DITEP ou à l'inverse faire des tentatives, progressives, d'allongement du temps de scolarité dans le milieu ordinaire.

Chaque jeune, même à temps complet en milieu ordinaire, bénéficie d'un accompagnement sur le plan éducatif, avec possibilité d'inscription sur les activités éducatives les mercredis matin. En outre, l'aspect thérapeutique par les professionnels du DITEP est considéré de manière individualisée en fonction des besoins des jeunes et de son projet personnalisé. Ce travail en ambulatoire se caractérise par la souplesse qu'il génère dans l'intérêt de la progression du jeune.

Attestations, certificats ou brevets obtenus en 2021

Les attestations, certificats ou brevets visés pour chaque jeune sont répertoriés dans le projet pédagogique. Les jeunes peuvent passer au sein de La Cristallerie plusieurs diplômes tels que l'ASSR 1 et 2 ainsi que le BSR. Les enseignants préparent leurs élèves aux épreuves du CFG et à différents CAP.

En 2020, voici l'ensemble des attestations, certificats et brevet obtenus :

- ASSR 1 : Attestation de Sécurité Routière 1er niveau - 6 jeunes l'ont obtenue
- ASSR 2 : Attestation de Sécurité Routière 2ième niveau - 5 jeunes l'ont obtenue
- BSR : Brevet de Sécurité Routière – 4 jeunes l'ont obtenu
- CFG : Certificat de Formation Générale – 9 jeunes l'ont obtenu
- DNB : Diplôme National du Brevet – 5 jeunes l'ont obtenu
- CAP : Certificat d'aptitude professionnelle – 5 jeunes l'ont obtenu

Scolarisations inclusives sur la période				
Type de scolarité	Temps plein	Temps partagé	Nombre de jeunes	
			Nombre en UEE	TOTAL
ULIS primaire	0	0	0	0
Classe ordinaire primaire	1	0	0	1
ULIS Collège	2	0	0	2
Classe ordinaire Collège	18	3	3	24
Lycée	3		0	3
Lycée Pro	25		8	33
CFA	0		0	0
Études supérieures	0	0	0	0
Total	49	3	11	63

Insertion professionnelle

Situation des sortants			
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	7		7
Emploi secteur protégé	4		4
Poursuite Formation professionnelle	6		6
Réorientation ESMS		1	1
Recherche d'emploi /mission locale	2	1	3
Situation de rupture sociale	8		8
Séjour de rupture prolongé	2		2
Exclusion	1		1
TOTAUX	30	2	32
Dont exclusions prononcées par l'établissement	1		1

* Une fin de prise en charge a été notifiée par l'établissement en 2021. Celle-ci a fait l'objet d'un échange en amont avec la famille du jeune concerné. Elle a fait suite à une succession de passage à l'acte dont le dernier s'est caractérisé par le vol d'un véhicule de service, retrouvé accidenté sur la commune de Bron. C'est la mère du jeune qui a alerté le directeur de l'établissement lorsque son fils l'en a informé. Une plainte a été déposée.

Dans nos échanges avec la famille, nous avons proposé un accompagnement pour trouver des solutions de réorientation. La famille n'a pas donné suite aux différentes propositions de rendez-vous. Une mesure PJJ a été mise en place et notre service de suite se tient toujours à la disposition de la famille.

File active / Intensité d'accompagnement / Liste d'attente

Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	17	45	86	46	8	11	102
FEV	17	45	86	43	8	11	99
MAR	17	44	86	43	8	11	98
AVR	17	43	86	43	8	11	97
MAI	17	44	86	42	8	11	97
JUI	17	46	86	43	8	11	100
JUIL	17	33	86	44	8	11	88
AOU	17	22	86	49	8	4	75
SEP	17	49	86	49	8	10	108
OCT	17	61	86	50	8	11	122
NOV	17	62	86	50	8	10	122
DEC	17	65	86	51	8	11	127
Moyenne	17	46.58	86	46.08	8	10.25	102.91
Taux file active		2,74		0,53		1,28	

NB : La file active du Semi-Internat est inférieure à ce qui est attendu et s'explique en partie par les éléments décrit à la suite du tableau de la page 21. Celle de l'ambulatoire est nettement au-dessus des attendus. Cela permet une forme de compensation.

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
32	54.636

La durée moyenne d'accompagnement pour les 32 sortants en 2021 est de 4 ans ½. (Pour rappel, en 2020 elle était de 3 ans ½ en 2020)

L'ACTIVITE

Données chiffrées usagers

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2021
Nombre de jours d'ouverture	20	14	23	16	18	22	16	7	22	14	21	14	208
Niveau d'activité contractualisé	20	14	23	16	18	22	16	7	22	14	21	14	208
Capacité totale autorisée établ.	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111
File active contractualisée	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122
Total effectifs admis établ.	102	99	98	97	97	100	88	75	108	122	122	127	
Semi-Internat Capacité autorisée	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86
Semi-internat File active contractualisée	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6
Semi-internat File active accompagnée	46	43	43	43	42	43	44	49	49	50	50	52	
Activité prév budgétaire en journée	1.548	1.084	1.780	1.238	1.393	1.703	1.238	542	1.703	1.084	1.625	1.161	16.099
Total journées réalisées	1.302	737	1.298	861	1.016	1.293	615	214	1.154	1.123	743	864	11.220
Taux de présence	75,70%	61,21%	65,62%	62,57%	65,63%	68,34	44,69%	35,55%	60,99%	93,27%	41,14%	66,98%	
Taux de présence cumulé		69,73%	68,07%	66,87%	66,62%	66,96%	64,20%	62,72%	62,48%	64,99%	62,39%	62,72%	
Écart du mois	-246	-347	-482	-377	-377	-410	-623	-328	-549	39	-882	-297	-4.879
Écart cumulé	-246	-593	-1.075	-1.452	-1.829	-2.239	-2.863	-3.190	-3.739	-3.700	-4.582	-4.879	
Internat séquentiel places autorisées	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	11	11	11	11	11	11	11	4	10	11	10	11	
Activité prév. Budgétaire en journées	144	101	166	115	130	158	115	50	158	101	151	108	1.498
Total journées internat séquentiel réalisé	87	93	132	91	94	103	63	4	100	95	90	83	1.035
Valorisation journées internat sur transferts	0	0	0	0	0	56	30	0	0	0	15	0	101
Total journées internat	87	93	132	91	94	159	93	4	100	95	105	83	1.136
Taux de présence	54,38%	83,04%	71,74%	71,09%	65,28%	90,34%	72,66%	7,14%	56,82%	84,82%	62,50%	69,17%	
Taux de présence cumulé		66,18%	68,42%	69,01	68,27%	72,57%	72,58%	69,21%	67,48%	68,90%	68,20%	68,27%	
Écart du mois	-57	-8	-34	-24	-36	1	-22	-46	-58	-6	-46	_25	-362
Écart cumulé	-57	-65	-98	-123	-158	-158	-180	-226	-285	-290	-337	-362	

Accompagnement ambulatoire Capacité autorisée	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	
Accompagnement ambulatoire File active contractualisée	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	
File active accompagnée	45	45	44	43	44	46	33	22	49	61	62	65	
Activité prév. Budgétaire en actes	136	95	156	109	122	150	109	48	150	95	143	102	1.414
Total actes réalisés	365	262	422	283	342	431	181	42	431	342	521	390	4.012
Taux de présence	268,38%	275,21%	269,82%	260,11%	279,41%	288,10%	166,36%	88,24%	288,10%	359,24%	264,85%	382,35%	
Taux de présence cumulé		271,19%	270,64%	268,33%	270,52%	273,95%	260,60%	251,73%	256,79%	265,15%	275,98%	283,65%	
Écart du mois	229	167	266	174	220	281	72	-6	281	247	378	288	2.598
Écart cumulé	229	396	661	836	1.055	1.337	1.409	1.403	1.685	1.931	2.310	2.598	

L'activité réalisée sur le semi-internat et l'internat est inférieure à celle attendue. Ceci s'explique en partie, du fait de la pandémie de Covid19. En effet, nous avons acté un taux d'absentéisme lié à la nécessité de mettre en place les différents protocoles successifs pour limiter la propagation du virus (Isolement des cas positifs, des cas contacts...). Nous avons même dû fermer l'établissement sur recommandation du CEPIAS et de l'ARS en janvier 2021 pour une durée de 10 jours du fait du nombre exponentiel de cas parmi le personnel et les jeunes.

Il n'empêche, le nombre de réponse en ambulatoire ne cesse d'être à un niveau haut et vient compenser le niveau d'activité globale. En effet, pour nombre de familles, la porte d'entrée « Ambulatoire » reste privilégiée. Le développement de places ambulatoires depuis notre passage en dispositif semble répondre à l'attente d'un nombre important de familles avec pour conséquence une diminution des accueils en semi-internat.

Données chiffrées professionnels

Les activités récurrentes

HOSPITALISATIONS dans l'année 2021		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	7	44
Autres services	0	0

Plusieurs jeunes ont été conduits aux Urgences dans des moments de crises aiguës sans forcément qu'une hospitalisation ne soit prononcée.

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année 2021	
Interventions multiples	Nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
Pas d'autres suivis au plan éducatif ou médico-psychologique	58
Soins psychiatriques engagés en secteur public	18
Soins psychiatriques engagés en secteur libéral	5
Rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité, ...)	5
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED, ...)	21
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	25
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	1
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	26
Concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	4

Pour une file active de jeunes : 142

La diminution du nombre de jeunes bénéficiant de soins psychiatriques engagés en secteur public est liée non à une diminution des besoins, mais à une diminution de l'offre du secteur qui ne peut plus répondre à notre population par manque de moyens.

UNITE DE GIVORS 1 (UG1)

(Partie rédigée par Mr Serge FONTANEY, Adjoint de direction, responsable de l'UG1)

L'EVOLUTION DES ADMISSIONS, DES AGES ET DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

45 adolescents ou jeunes majeurs âgés de 10 à 20 ans dont 3 filles, ont été accompagnés au 31 décembre 2021, contre 43 jeunes fin décembre 2020.

Plus précisément, de janvier à septembre 2021 :

Nous avons poursuivi l'accompagnement de 36 jeunes issus de l'effectif de l'année précédente et contractualiser 3 nouvelles admissions dont 2 filles.

Nous avons acté la sortie de 4 jeunes, dont un jeune majeur l'ayant souhaité et expliqué lui-même (de manière adaptée et sans rupture). Un jeune ayant déménagé en urgence sur un autre département à cause de sa situation sociale, un jeune ayant été réorienté vers les services de la PJJ et le dernier jeune par rupture totale de liens avec lui et sa famille.

La création des Unités par secteur géographique permet que la majorité des jeunes de l'UG1 soient domiciliés sur Givors et les alentours, mais également sur le département de la Loire. Pour les plus éloignés et selon leur degré d'autonomie, mais également pour rendre un service aux familles, 14 jeunes ont bénéficié de notre système de navettes avec l'entreprise TC Transport.

Nous avons poursuivi l'adaptation de nos modalités de prise en charge au plus près des projets personnalisés d'accompagnement de chaque jeune. Le passage en DITEP continue à se mettre en place avec les contraintes inhérentes au changement mais également le grand avantage qui nous a permis de modifier la modalité

d'accompagnement de certains jeunes qui sont passés d'une modalité ambulatoire à une modalité en semi-internat, et vice-versa, mais aussi de passer d'une modalité d'emploi du temps en semi-internat à une modalité d'emploi du temps partagé, et également vice-versa.

Une dynamique de groupe plus équilibrée à la rentrée 2021-2022 :

La modalité d'accompagnement ambulatoire reste importante. Nous tentons de répondre aux besoins des jeunes et de leur famille à chaque fois que cela est possible. Cela ne nous pas empêchés d'accueillir également plus de jeunes en semi-internat et d'avoir un équilibre des modalités plus juste au sein de l'Unité.

En septembre 2021, 3 jeunes du semi-internat 12/14 ans sont passés chez les plus de 14 ans, 3 jeunes du semi-internat sont passés en ambulatoire et 1 jeune suivi en ambulatoire a vu sa modalité transformée en emploi du temps partagé. 3 jeunes sont également sortis des effectifs : l'un ayant atteint 20 ans, un autre étant dans un refus de toute prise en charge adaptée à ses difficultés et le dernier jeune par rupture totale de liens avec lui et sa famille simultanément à un changement de département pour son lieu de vie. Nous avons également accueilli 6 jeunes : 3 sur le groupe des plus jeunes, 2 sur celui des plus de 14 ans et 1 en ambulatoire.

Les modalités de prise en charge sont toujours évolutives. L'image du groupe en fin d'année 2021 était la suivante :

7 jeunes en semi-internat sur le groupe des plus jeunes 12/14 ans : 3 jeunes à temps complet dont l'un bénéficie de l'accueil en classe externalisée et également d'inclusion au collège dans certaines matières, 1 jeune en emploi du temps aménagé, 1 jeune en emploi du temps très aménagé du fait de ses troubles relationnels conséquents, 2 jeunes en emploi du temps partagé avec leur collège.

16 jeunes en semi-internat sur le groupe des plus de 14 ans, les emplois du temps étant vraiment pensés au plus près de la situation : 10 ont un emploi du temps complet et « classique » avec 2 jours de classe et 2 jours d'ateliers, 2 jeunes ont un emploi du temps aménagé, 1 jeune a un emploi partagé avec un lycée et 3 jeunes sont régulièrement en stage pour tenter d'obtenir un contrat d'insertion.

4 sont en classe externalisée, 3 lycéens et 1 collégien.

15 jeunes en ambulatoire : 1 jeune a une scolarité en lycée général, 4 en lycée professionnel, 2 sont apprentis, 3 sont inscrits en collège général et 2 en collège section SEGPA. 3 autres jeunes n'ont pour l'instant pas de projet concret.

LA VIE DE L'UNITE 1 IMPACTEE PAR LA PANDEMIE MAIS EGALEMENT ASSUREE

Malgré la pandémie liée au covid19, nous avons réussi à maintenir un accompagnement et un lien de qualité avec les jeunes, les familles et les partenaires. Même si les décisions liées à cette maladie ont eu un impact certain, surtout au niveau relationnel, qui est déjà une problématique des jeunes accueillis en DITEP, le taux de présentisme est resté assez important.

Mobilisation autour du travail avec les familles

Nous accordons une vigilance importante au travail avec les familles par un lien régulier des éducateurs référents, et des points importants avec l'Adjoint de Direction qui est garant du projet du jeune au sein du DITEP. Tous les Projets Personnalisés d'Accompagnement ont été pensés en équipe pluridisciplinaire et signés avec chaque famille.

Obligation d'un travail de collaboration avec les partenaires

Pour gérer de manière la plus adaptée possible la situation d'un jeune, il est primordial que le lien avec les partenaires soit de qualité. Cette pensée de travail collaboratif dans l'intérêt du jeune ne peut souffrir d'aucune contestation ; pour cela, nous nous efforçons de garder ce lien de proximité avec tous les partenaires qui sont concernés par le projet du jeune : lieu de placement, maisons départementales et métropolitaine, services de soins, service d'AEMO... Les situations de jeunes étant souvent complexes, nous ne pouvons travailler seul dans notre structure.

Les sorties, activités et projets de groupe

Nous avons réussi à assurer des journées d'activités éducatives et sportives pendant les périodes d'ouverture de l'établissement sur les vacances scolaires et cela malgré les fermetures de nombreux lieux en raison des

mesures sanitaires : les activités faisaient moins « saliver » les jeunes mais la pertinence éducative était autant présente.

5 à 6 jeunes ont participé 1 fois par semaine au groupe Zoothérapie.

Les travaux d'aménagement du futur foyer éducatif géré par l'unité se sont concrétisés aux vacances de la Toussaint par l'ouverture dans la grande salle plénière. Depuis, « Le Foyer » est utilisé de manière transversale par l'ensemble des professionnels.

2 camps éducatifs, l'un sportif en Ardèche et l'autre autour de la découverte de la plongée en mer à Sanary sur Mer, ont été réalisés au cours de l'été 2021.

Les ateliers préprofessionnels et les stages en entreprise

Nous avons mis un accent de plus en plus important sur la prise en charge éducative et technique de la médiation « atelier » et qu'elle soit de plus en plus au cœur du projet du jeune, car nous savons pertinemment que ce sera par le travail, dans le milieu ordinaire, adapté ou protégé que de nombreux jeunes devront se diriger pour avoir une vie d'adulte plus stable.

Les 6 ateliers étant transversaux aux 3 unités de la Cristallerie et ouverts à tous les jeunes du DITEP de plus de 14 ans, il est intéressant de donner une image de l'évolution des choix des jeunes de l'UG1 avant et après les vacances d'été.

Nb de jeunes de l'UG1 / Atelier	Semi-internat	
	Juillet 2021	Septembre 2021
Cuisine	3	5
Service/Blanchisserie	4	3
Peinture	2	1
Bâtiment	2	3
Espaces Verts	2	3
Métallerie	1	

Nous mettons également l'accent sur la mise en place de stages en entreprise pour qu'ils deviennent de plus en plus un outil primordial pour les jeunes du DITEP qui, confrontés à la réalité du terrain, se montrent sous un comportement très souvent différent. La confrontation à la réalité du monde du travail est considérée comme une médiation à part entière et réelle source de motivation pour les jeunes.

Durant l'année, 18 jeunes ont bénéficié stage sur l'Unité 1, soit dans le cadre de l'atelier préprofessionnel, soit d'un apprentissage en cours, soit dans le cadre d'un accompagnement éducatif et pédagogique.

Zoom sur le pôle technique :

En septembre 2021, nous avons pensé que la création d'un pôle technique était essentielle pour l'unité des ateliers ; voici un petit zoom sur les prises en charge.

- « Cuisine » : 11 jeunes ont « goûté » à l'atelier cuisine qui permet de travailler dans une vraie cuisine et de préparer les menus du restaurant pédagogique, ainsi que des plats à emporter. 4 jeunes de l'atelier ont pu se confronter à une prestation de service extérieur (buffet pour 60 convives) accompagnés par les 2 éducateurs techniques
- « Service-Restaurant/Blanchisserie » : 12 jeunes ont évolué au sein de ce double espace. D'un côté, le service en restauration pour servir les repas préparés par la cuisine aux personnes venant déjeuner au restaurant pédagogique (20 couverts maximum) que ce soit du DITEP (jeunes et professionnels) ou de l'extérieur (groupe, invités...). De l'autre côté, la blanchisserie pour gérer tous les vêtements professionnels du personnel du DITEP et des ateliers, ainsi que les nappes et serviettes du restaurant.
- « Peinture » : 8 jeunes ont été pris en charge, mais l'essentiel des accompagnements de l'éducateur technique a été axé sur l'aide à la recherche de stages et d'emploi d'insertion en entreprise sur le secteur givordin.
- « Bâtiment » : 12 jeunes se sont appropriés les différents métiers du bâtiment. Ils ont pu également travailler la pierre et faire un projet autour du style roman. Certains ont découverts aussi des chantiers extérieurs chez des particuliers.

- « Espaces Verts » : 9 jeunes ont pu « apprivoiser » différentes machines techniques afin de tondre les pelouses et tailler des haies et des arbres. Ils ont pu également travailler le bois. Plusieurs chantiers extérieurs ont été réalisés.
- « Métallerie » : 7 jeunes ont pu s'initier aux métaux et créer certains travaux. Cet atelier, du fait de l'absence de l'éducateur technique n'a pas pu être utilisé de manière régulière et n'a pas pu accueillir autant de jeunes que nous l'aurions souhaité.

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le positionnement managérial :

En prenant son poste au DITEP en février 2021, il a semblé au nouvel Adjoint de Direction tout d'abord important de comprendre le fonctionnement de la structure « La Cristallerie » mais également celui de l'Unité Givors1. Progressivement, il a souhaité apporter sa touche personnelle et ses valeurs qui sont le sérieux, l'humanité et surtout des relations respectueuses et exigeantes pour œuvrer de manière très professionnelle et centrée uniquement sur l'intérêt des jeunes au sein d'une prise en charge transversale qui demande beaucoup d'adaptabilité. En s'appuyant sur ses diverses expériences, il a essayé de faire avancer les situations des jeunes. Les fluctuations d'équipe durant cette année n'ont pas aidé à créer une dynamique collective. Toutefois, il souhaite louer l'investissement important de bon nombre de professionnels, titulaires ou intérimaires, qui ont permis de maintenir un cap le plus adéquat possible pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et cela malgré les nombreux aléas de l'année. Pour manager, il s'est appuyé en priorité sur le respect, l'équité et l'argumentation des choix, car en tant que garant du projet du jeune, il doit se retrouver en face de professionnels justes, intègres, innovants et sachant ne pas être démobilisés par le comportement souvent inadapté des jeunes. Jean-Marie Servin écrivait qu'un « *adolescent ne s'appuie bien que sur ce qui résiste* ». La prise en charge et le projet des jeunes restent bien entendu au centre du projet pluridisciplinaire, thérapeutique, éducatif et pédagogique, mais les jeunes ne doivent pas occulter que, malgré leurs difficultés, ils ont également des devoirs afin d'améliorer leur comportement et s'insérer dans la société de manière adaptée. Le cadre sécurisant et structurant que je veux inculquer est essentiel autant pour l'équipe que pour les jeunes et leurs familles.

Les réunions hebdomadaires :

Lundis :

- 45 minutes de réunion de coordination avec les 3 éducateurs référents de l'UG1 pour organiser et préparer la semaine au mieux.
- 1h30 de réunion « ambulatoire » avec l'éducatrice référente des jeunes en ambulatoire, les assistantes sociales, les 2 psychologues.
- 45 min de réunion préparatoire d'un PPA avec l'éducateur référent du jeune, le psychologue référent ainsi que le médecin pédopsychiatre, l'enseignant, l'éducateur sportif, l'éducateur technique, l'assistante sociale et d'autres professionnels selon les diverses prises en charge thérapeutiques.
- 1h de réunion de l'unité avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire complète pour évoquer le suivi des situations.
- 1h30 de réunion avec les cadres de l'UG1, une fois par mois, avec le médecin psychiatre et les 2 psychologues.

Jeudis :

- 1h30 de réunion avec le pôle technique, 2 fois par mois, avec l'ensemble des éducateurs d'atelier.

REFLEXIONS ET SUGGESTIONS DE PERSPECTIVES 2022 :

- Veiller toujours aux possibles parcours inclusifs pour les jeunes accueillis en classe externalisée
- Veiller à mieux adapter la composition des groupes et le contenu des sorties éducatives, pédagogiques et/ou techniques aux besoins individuels des jeunes
- Veiller à l'organisation des transferts : plongée et camping
- Veiller à un travail autour des addictions aux écrans et aux téléphones portables
- Continuer à accompagner les professionnels au travail transversal au sein du DITEP
- Structurer et stabiliser les moyens humains sur l'Unité de Givors 1

- Réfléchir à la modernisation du restaurant pédagogique et s'interroger sur le service Blanchisserie
- Amener de nombreux jeunes à se confronter à des stages extérieurs
- Créer un partenariat d'entrepreneurs susceptibles d'accueillir des jeunes en stage
- Permettre une revalorisation du travail en ateliers
- Améliorer le partenariat avec la ville de Givors

UNITE DE GIVORS 2 (UG2)

(Partie rédigé par M. LE BOUCHER, responsable de l'unité GIVORS 2 de l'Unité d'Enseignement Externalisée « UEE » Lycée Casanova, Responsable Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation « EMAS »

Je commencerai ce bilan annuel par un chiffre : 175 journées de mise à pied en 2021, contre 31 en 2020.

Nous avons donc de nouveau recours à l'exclusion afin de protéger les jeunes et les adultes. Ce levier ne fait pas pourtant partie de notre ADN. Nous sommes conscients que prononcer une mise à pied à l'encontre de jeunes dont le parcours en est jalonné, n'est pas la solution la plus satisfaisante. La question d'un lieu de répit reste entière.

En janvier 2021 l'équipe de l'UG2 faisait preuve d'une stabilité remarquable puisque la totalité du personnel éducatif (5 ETP Éducateurs Spécialisés et 3 ETP Éducateur technique/Éducateur Technique Spécialisé), du personnel détaché de l'Éducation Nationale (2 professeurs des Écoles) du personnel thérapeutique (1,2 ETP de psychologues, 0,25 ETP de pédopsychiatre, 0,33 ETP de psychomotricienne et d'orthophoniste) était à pied d'œuvre sans qu'aucun des acteurs ne soit parti pour d'autres horizons et a ainsi accompagné 39 jeunes âgés de 11 ans à 19 ans dont 22 sur le semi-internat et 17 en ambulatoire.

Lancés sur le fonctionnement en DITEP, nous avons continué de consolider cette construction somme toute récente. Le constat fait en 2020 s'est confirmé en 2021 : si cette organisation demande plus d'efforts d'adaptation et semble plus contraignante pour les professionnels, elle répond mieux aux demandes des jeunes et des familles par la souplesse et la possibilité de passer d'une modalité à une autre sans pour autant que le jeune perde un certain nombre de ses repères et notamment le professionnel de référence.

L'ACCOMPAGNEMENT EN SEMI-INTERNAT

22 jeunes ont donc été accompagnés au cours de l'année 2021 sur le semi-internat. Ils sont répartis, en fonction de leur âge sur la Classe 1 (pour 8 jeunes âgés de 12 à 14 ans), sur la Classe 2 (pour 8 jeunes âgés de 14 ans à 19 ans) et sur l'Unité d'Enseignement Externalisée (pour 6 jeunes âgés de 14 à 17 ans).

CLASSE 1

D'un accompagnement classique, les jeunes de cette tranche d'âge bénéficient d'un emploi du temps à temps plein au DITEP composé d'une alternance de temps de classe et de temps éducatifs. En fonctionnant en demi-groupe cela permet un accès aux apprentissages plus serein et minimise l'excitation ou l'expression de difficultés. Par ailleurs, 2 jeunes étaient en emploi du temps partagé, c'est-à-dire qu'ils étaient 2 jours au collège et le reste de la semaine au DITEP.

Enfin, 2 jeunes avaient deux jours de classe au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée de Feyzin (UEE gérée par l'Unité de Vénissieux). L'idée principale reste de pouvoir proposer l'accès aux apprentissages scolaires au plus près du milieu ordinaire, répondant au mieux aux possibilités de chaque jeune.

CLASSE 2

A partir de 14 ans révolus les adolescents du DITEP peuvent avoir accès aux ateliers préprofessionnels. Cette donnée est essentielle car elle explique que les 8 jeunes de la classe 2 voient leur emploi du temps partagé entre deux jours de classe et deux jours d'ateliers. Pour mémoire, les ateliers ne sont pas des lieux qualifiants mais permettent aux jeunes d'appréhender les exigences qui leur seront demandées dans leur futur cadre professionnel.

L'UEE CASANOVA

S'adressant aux plus de 14 ans, les 6 jeunes de cette UEE ont également un emploi du temps alternant 2 jours de classe et 2 jours d'atelier. Toutefois deux particularités sont propres à cette modalité. D'une part elle est transversale et accueille à ce titre 3 jeunes de l'UG1 et 1 jeune de l'Unité de Vénissieux, et d'autre part les jeunes accompagnés d'une enseignante et d'une éducatrice (le lundi et le mardi) et d'un éducateur (le jeudi et le vendredi) se rendent au lycée Professionnel Casanova de Givors qui nous accueille depuis janvier 2018.

L'AMBULATOIRE

17 jeunes sont suivis en ambulatoire par les éducateurs de l'UG2. Ces jeunes ont une notification mais l'intensité de leur trouble est moindre et leur permet de rester dans *le dispositif ordinaire* avec un soutien éducatif et/ou thérapeutique. Nous avons entériné le fait que chaque professionnel avait des suivis tant sur le semi-internat que sur l'ambulatoire. Nous sommes attachés à cette manière de faire car, à notre sens, elle accentue la fluidité en cas de passage d'une modalité à une autre. Chaque professionnel a sur son emploi du temps des journées ou des demi-journées identifiées pour travailler sur les prises en charge des jeunes suivis en ambulatoire. Ces adolescents ont une scolarité à temps plein en collège ou en lycée et le travail éducatif s'inscrit dans des plages de temps libérés sur les emplois du temps ou sur des temps identifiés en accord avec les familles et les enseignants.

Pour autant, dans certains cas, il est intéressant de faire venir les jeunes de l'ambulatoire à La Cristallerie soit pour participer à des groupes à visée thérapeutique, soit pour profiter des activités du mercredi ou bien encore pour être présents sur les périodes d'activités (pour rappel, les périodes dites d'activités sont les semaines de vacances scolaires durant lesquelles l'institution n'est pas fermée).

LES REUNIONS

Le DITEP est une entité à l'organisation complexe qui accompagne des jeunes avec des histoires tout aussi complexes... il est donc nécessaire d'avoir des cadres de pensées pour répondre au mieux aux exigences de notre travail. C'est ainsi que chaque semaine, 4h sont consacrées à des temps de réunion. L'ensemble de l'équipe se retrouve donc le lundi de 16h15 à 18h pour dans un premier temps travailler sur le Projet Personnel d'Accompagnement (PPA) de chaque jeune du semi-internat puis dans un deuxième temps aborder les dynamiques d'équipe. Les réunions du jeudi (de 16h15 à 17h45) s'organisent sur le même principe où nous consacrons un premier temps au travail sur un PPA d'un jeune en ambulatoire et dans un deuxième temps nous abordons les situations des jeunes. Il est à noter qu'une fois par mois, les professionnels sont en analyse de la pratique sur ce créneau horaire. Puis, le vendredi matin nous faisons une réunion de coordination de 8h à 8h45 qui nous permet d'organiser la semaine à venir en fonction des absences, des rendez-vous, des mises en place des stages.

LES STAGES

En fonction du projet du jeune nous pouvons avoir recours à des stages en entreprises du milieu ordinaire ou protégé. Sur l'année 2021, ce sont 150 journées que les jeunes âgés de 14 ans et plus ont passé dans un milieu professionnel extérieur à la Cristallerie. Les stages permettent aux adolescents de découvrir un métier, de confirmer le choix d'une orientation professionnelle, de tester la résistance à la fatigue, de se confronter à la réalité du monde professionnel et de ses exigences. Véritable moment d'inclusion, ces moments sont essentiels pour les jeunes et la construction de leur devenir professionnel. Chaque stage donne lieu à une évaluation qui permet aux jeunes de se rendre compte de ses difficultés et de ses capacités.

LA CHAMBRE DES METIERS

Cet organisme reste et demeure un partenaire essentiel dans le parcours des jeunes. 5 jeunes ont pu vérifier si leur projet était en adéquation avec leurs possibilités. Cette vérification se passe en trois étapes sur trois journées différentes.

- La première est consacrée à de l'information sur les tests et sur les formations notamment les CAP,
- La deuxième porte sur *la passation* de tests

- Et la dernière est le compte-rendu des tests.

C'est un outil d'autant plus précieux que la batterie de tests permet d'affiner les points forts et les points faibles des jeunes et leur permet de prendre conscience que, par exemple, ils ont un effort à fournir sur la scolarité. En 2021, les 5 jeunes qui sont passés par la Chambre des Métiers ont tous validé leur projet.

LES MERCREDIS

Les mercredis ne sont pas des temps d'atelier ni des temps de classe. Néanmoins ils font partie de l'accompagnement proposé aux jeunes sous forme d'activités socio-éducatives et permettent de travailler la relation aux autres, de connaître un nouveau loisir, de découvrir l'environnement de Givors.

Les jeunes de l'UG2 se retrouvent avec les autres adolescents du DITEP et peuvent être encadrés par d'autres professionnels que ceux qu'ils côtoient le reste de la semaine puisque l'organisation de cette journée est transversale sur l'ensemble de l'institution. 5 activités sont proposées et les adolescents s'engagent à rester sur celle de leur choix durant un trimestre. Chaque trimestre ils peuvent soit changer, soit conserver l'activité en fonction de leur désir. Par ailleurs, nous pouvons proposer à des jeunes suivis en ambulatoire de participer à ces activités si cela a du sens pour leur projet. *(Cette année, 4 d'entre eux ont pu ainsi venir pratiquer l'équitation pour l'une d'entre eux, de l'escalade pour 2 autres et du foot pour le dernier).*

LES PERIODES D'ACTIVITES

Les périodes d'activités sont les semaines où les enfants et les adolescents du système dit ordinaire sont en vacances mais où durant lesquelles l'institution est ouverte. Les jeunes accompagnés concernés par le DITEP ont donc moins de vacances que les jeunes scolarisés dans le système classique. Nous construisons ces semaines à partir de logiques éducatives et proposons aux jeunes un panel assez large et attrayant d'activités car c'est toujours compliqué pour nos jeunes de venir à la Cristallerie alors que les copains du quartier sont en vacances. Ces activités peuvent être la prolongation des activités du mercredi et, par exemple, ils peuvent aller expérimenter l'escalade sur des parois en extérieur de la région lyonnaise, faire une journée d'équitation, en fonction des saisons, passer la journée dans le Pilat pour marcher et jouer dans la neige, passer une journée au bord d'un lac ou bien encore aller voir une exposition au musée (Confluence). Malgré tout l'investissement des équipes à la préparation de ces semaines, malgré nos rappels constants sur le caractère obligatoire de ces temps, l'absentéisme est malgré tout plus marqué sur ces périodes même si nous notons des chiffres beaucoup moins importants qu'ils ont pu l'être par le passé. Ces semaines, tout comme le mercredi, peuvent être ouvertes à certains jeunes suivis en ambulatoire si cela est en cohérence avec le projet du jeune.

LES TRANSFERTS

Trois transferts, malgré la crise sanitaire ont pu être réalisés en fin d'année scolaire. Le premier a permis aux 10 jeunes de l'UEE de Casanova de partir à Banne du 28 juin au 1er juillet avec comme axe de travail principal la découverte de soi, de ses émotions, de son corps. Deux éducateurs et une enseignante ont porté ce projet et encadrés le séjour.

Le deuxième, un peu particulier puisqu'il s'adressait à deux très jeunes filles suivies en ambulatoire s'est déroulé à Saint Bonnet le Château du 5 au 6 juillet. Encadrées par une éducatrice et une psychomotricienne en journée, et par une deuxième éducatrice en surveillance de nuit, ces deux jeunes ont pu travailler sur leurs émotions et leur rapport à l'autre par le biais d'une cani-rando et de jeux dans la piscine du camping.

Le troisième avait pour but de faire découvrir Paris et son offre culturelle très large à 5 jeunes de la Classe 1. Encadrés par deux éducatrices et une enseignante, ces adolescents sont partis du 24 au 26 novembre.

Grace à un véritable travail d'élaboration des projets, ces transferts sont des temps précieux dans le travail d'accompagnement des jeunes.

LA SOURCE

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'association La Source. Deux réalisations ont vu le jour et contribuent, elles aussi, à embellir notre institution. Le premier atelier avait pour finalité de rénover un endroit sous des escaliers et en faire un patio végétalisé et peint. 5 jeunes de la Classe 2 encadrés par une enseignante et une éducatrice spécialisée ont sorti brouettes, outils de jardin et pinceaux pour faire de cette zone d'ombre

un lieu plus lumineux avec les conseils et sous le regard avisé d'une artiste de Land 'Art. Le deuxième a porté sur une nouvelle fresque qui a vu le jour, venant ainsi apporter une touche onirique dans notre paysage institutionnel. 6 jeunes ont contribué à la réalisation de cette œuvre.

EN CONCLUSION

Rendre compte à travers un rapport d'activités, aussi exhaustif soit-il, n'est pas chose aisée. Les chiffres, les mots ne peuvent suffire à transmettre ce qui se vit, se travaille, se pense dans une entité telle que la nôtre. Peut-être qu'il faudrait ouvrir les portes de nos institutions à nos financeurs pour qu'ils puissent appréhender le travail incroyable réalisé par les professionnels. Travail que je salue et dont je remercie les professionnels que j'ai la chance de côtoyer.

LE POLE SOCIAL

En septembre 2021 l'idée de la création d'un pôle social est née d'un double mouvement : l'arrivée d'une nouvelle Assistante de Service Social, et une nouvelle répartition des responsabilités des Adjoints de Direction. Cet ensemble d'éléments s'inscrit de plus dans une temporalité intéressante : celle de la réécriture du projet d'établissement.

L'idée de départ était d'une part de réfléchir à la répartition des deux ASS sur les trois unités qui composent La Cristallerie et d'autre part de réfléchir à inclure le Service De Suite dans cette nouvelle entité ce qui, au regard d'une logique de parcours, est apparu cohérent puisque la contribution du Service De Suite ne commence pas à la sortie du jeune mais lorsque le projet de sortie est construit et vérifié. A ces trois professionnels, les réunions du pôle social se sont enrichies de la présence d'une psychologue, l'ensemble étant placé sous la responsabilité de l'Adjoint de Direction de l'Unité de Givors 2.

La construction du pôle a demandé du temps, des réunions à raison d'une heure, une fois par semaine pour aboutir à la présentation du pôle et de son fonctionnement lors d'une réunion cadre en date du 25 octobre 2021. Durant cette réunion nous avons présenté le résultat de nos réflexions qui a été validé par l'instance et qui se traduit ainsi :

- Une Assistante de Service Social (ASS) est positionnée sur l'Unité de Vénissieux
- Une ASS est positionnée sur l'Unité de Givors 2
- Les deux se répartissent la charge de l'Unité de Givors 1
- Les deux ASS ont en charge la plateforme « Via Trajectoire »
- Elles ont un rôle prépondérant lors de la procédure d'admission
- Ces trois professionnels sont des acteurs à part entière des prises en charge

Le Service De Suite doit être associé plus étroitement au parcours du jeune bien en amont de sa sortie.

La réunion de ces trois professionnels au sein d'une même entité, c'est du moins le pari qui est fait, permettra de relever certains défis et d'amener plus de cohérence au sein de notre institution.

UNITE DE VENISSIEUX

(Partie rédigée par V. NATALINI, Adjointe de Direction - Unité Vénissieux)

La création des Unités par secteur géographique en lien avec le passage en Dispositif ITEP et la demande de l'Agence Régionale de Santé de redéployer des places sur le sud-est métropole pour répondre à des besoins identifiés, font sans nul doute la spécificité de l'Unité Vénissieux.

Nous sommes engagés auprès des jeunes et de leur famille, et les difficultés majeures de ces accompagnements se cristallisent autour de la distance d'intervention et l'absence d'un espace ressource sur le territoire pour accueillir et accompagner en proximité les jeunes et leur famille. Les professionnels mobilisent nos partenaires des collègues qui mettent ponctuellement à disposition des salles mais cela n'est pas

suffisamment satisfaisant. Au sein du lieu de scolarisation ne peuvent pas se traiter les rendez-vous famille, les prises en charge thérapeutiques, les entretiens éducatifs avec médiations...

De plus, les déplacements entre Givors et le secteur sud-est métropole sont chronophages et contraignent largement notre organisation.

Le besoin d'une annexe sur le territoire sud-est métropole est plus que nécessaire : l'unité Vénissieux doit pouvoir bénéficier d'un lieu d'accueil et de rencontre sur le territoire dans l'environnement proche des jeunes et des familles pour faciliter les accompagnements ambulatoires et le suivi des jeunes en scolarité partagée.

Nous travaillons sans relâche à cette recherche de locaux que nous souhaiterions voir aboutir rapidement.

Par ailleurs, il est important de souligner la volonté de l'équipe de direction d'améliorer les conditions de travail des professionnels et d'accueil des jeunes avec des travaux de réfection des locaux de l'unité Vénissieux sur la Cristallerie. Cet investissement a été une opportunité pour l'équipe de mobiliser les jeunes autour d'une appropriation de cet espace, d'adhésion et d'implication dans leur projet.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

L'équipe (composée de 5 ETP d'éducateurs/ 3 ETP d'enseignants / 1,5 ETP d'éducateur sportif / 0,87 ETP de psychologue (binôme) / 0,25 ETP de pédopsychiatre 0,33 ETP d'orthophoniste / 0,5 ETP de psychomotricienne / 0,5 ETP d'Assistante sociale) accompagnait en janvier 2021, 35 jeunes de 12 à 20 ans. Dans ce cadre, l'équipe éducative intervient auprès de ces jeunes selon la modalité d'accompagnement définie.

La cartographie de l'Unité Vénissieux est la suivante sur la période de janvier à juillet :

- 5 jeunes de 12 à 13 ans en accueil de jour
- 14 jeunes de 14 à 17 ans en accueil de jour dont 1 jeune qui bénéficie d'un accompagnement de l'UEE du collège F. Mistral à Feyzin, et 1 jeune est accompagné par l'UEE lycée Casanova à Givors. 8 jeunes de l'unité bénéficient de temps en ateliers pré-professionnels et 3 jeunes ont pu appréhender les mises en situation professionnelle par l'intermédiaire de stages.
- 16 jeunes de 12 à 20 ans en suivis ambulatoire, dont 4 en fin de prise en charge et 5 ont un accompagnement complémentaire via l'UEE du collège F. Mistral à Feyzin.

Afin de répondre aux projets des jeunes dans un cadre cohérent et contenant, l'équipe en concertation avec les familles ou leurs représentants légaux, a adapté les modalités d'accompagnement au plus près des besoins de chacun. Dès lors, 3 jeunes ont bénéficié d'emplois du temps aménagés pour leur permettre d'investir leur temps de présence à l'ITEP.

A noter 9 sortants en juillet 2021 :

- 1 jeune avec une fin de prise en charge à l'initiative du DITEP (en accord avec la famille suite à dépôt de plainte pour un vol de véhicule de l'institution).
- 3 jeunes en rupture dans les liens avec le DITEP
- 5 jeunes inscrits dans un projet professionnel solide (apprentissage, poursuite d'une scolarité en lycée professionnel, en situation professionnelle)

Pour la rentrée 2021 (période d'août à décembre), l'effectif sur l'unité Vénissieux est le suivant :

- 32 jeunes de 11 à 17 sont accompagnés (7 entrants)
- 8 jeunes de 12 à 13 ans en accueil de jour dont 4 en scolarité partagée
- 11 jeunes de 14 à 17 ans en accueil de jour dont 3 en scolarité partagée. Par ailleurs, 10 jeunes de l'unité bénéficient de temps en ateliers pré-professionnels. A noter que des stages ont pu se mettre en place pour 2 jeunes.
- 13 jeunes de 11 à 17 ans en suivis ambulatoire

Enfin, 4 jeunes de l'unité de Vénissieux ont bénéficié d'une prise en charge sur le dispositif d'hébergement séquentiel sur l'année 2021.

DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT MODULABLES ET AJUSTABLES : ACCUEIL DE JOUR ET AMBULATOIRE

Lors de la rentrée de septembre 2021, une réorganisation s'opère sur l'unité Vénissieux. Les missions des professionnels sont recentrées autour des modalités d'accompagnement. Ainsi se dessine deux équipes avec

d'une part, des éducateurs spécialisés (3 ETP) dédiés à l'accueil de jour et d'autre part, 2 ETP d'éducateurs spécialisés qui s'orientent sur un accompagnement davantage externalisé avec des suivis ambulatoires et des interventions au sein du dispositif de la classe externalisée du collège Feyzin. Il s'agit pour l'ensemble des professionnels d'évoluer dans un cadre plus repéré en gardant la souplesse d'une organisation en unité.

SCOLARITE ET PARCOURS INCLUSIF

La scolarité s'organise de différentes manières au sein du DITEP. Chaque emploi du temps de jeune se construit de manière individualisée, au plus près des besoins, et il peut évoluer tout au long de l'année.

Accueil de jour : temps complet ou séquentiel (scolarité partagée)

Deux classes fonctionnent en interne (selon la classe d'âge) et une unité d'enseignement externalisée poursuit son activité au sein du collège Frédéric Mistral à Feyzin.

Pour les plus jeunes (- de 14 ans) les semaines sont composées de temps de classe en alternance avec des temps éducatifs et sportifs. Des suivis thérapeutiques (individuels ou de groupe) sont également mis en place selon les besoins identifiés des jeunes.

Pour les adolescents (14 ans et +), des temps scolaires et sportifs en alternance avec des temps d'atelier technique s'organisent. Là encore, des suivis thérapeutiques (individuels ou de groupe) sont proposés selon les besoins identifiés des jeunes.

La classe externalisée Collège F. Mistral Feyzin, portée par l'unité Vénissieux. Ce dispositif transversal fonctionne avec un binôme éducateur/enseignant (2 ES interviennent à mi-temps), il accueille l'ensemble des jeunes de la Cristallerie selon leur projet et en fonction de leur classe d'âge. Cet outil peut s'appréhender à la fois comme un espace de transition permettant de renouer avec un rythme de scolarité ordinaire mais également comme un lieu de travail autour d'habiletés sociales, d'une posture d'élève. L'UEE est un des leviers de l'inclusion scolaire.

La Scolarité partagée : Collèges, Lycées, CFA, des partenaires impliqués. Le travail partenarial de co-construction et de coopération est un levier indispensable dans la mise en œuvre et la réussite des projets. Les ressources du DITEP se repèrent petit à petit sur le territoire sud-est métropole. Le maillage entre tous est un atout dans le regard et l'attention qui est portés aux jeunes.

L'inclusion scolaire mais pas que... Au-delà de la scolarité il est tout aussi important pour chaque jeune de pouvoir s'inscrire au sein de son environnement social. La participation à la vie de quartier, l'accès aux dispositifs de droits communs (MJC, club sportif et associatif, centre de loisirs, missions locales, CIO, planning familial...) sont des enjeux forts que l'équipe a commencé à accompagner en cette fin d'année et qui va se déployer sur l'année 2022.

DES MEDIATIONS ET ATELIERS SPECIFIQUES AU SERVICE DES PROJETS

Zoothérapie : c'est un temps de médiation animale portée par un binôme d'éducateur spécialisé et un enseignant pour un groupe de 6 jeunes. (- de 14 ans) 1 fois par semaine.

Projet Jardin : projet autour du touché et de l'odorat porté par un binôme d'éducateur spécialisé et un enseignant. Il s'agit de permettre aux jeunes de travailler autour des sensations et ressentis 1 fois semaine.

Atelier « goûter » : depuis septembre 2021, les vendredi après-midi sont dédiés à rassembler les jeunes de l'unité Vénissieux avec l'équipe éducative et l'enseignante autour de la pâtisserie. Les jeunes se rassemblent et confectionnent des gourmandises à partager et à ramener chez soi. C'est un temps de partage apprécié par tous et qui concourt à instaurer une réelle dynamique de groupe.

Groupe théâtre : projet porté par l'enseignant de la classe externalisée, l'orthophoniste et la psychomotricienne avec le groupe classe de l'UEE les lundis de 15h à 16h.

Projet rugby : porté par les 2 éducateurs sportifs du DITEP. En lien avec le club de rugby de la mairie ce projet transversal s'annonce comme une première étape avec la volonté de participer aux journées inter-rugby organisées par l'AiRE.

LES REUNIONS HEBDOMADAIRES

En lien avec la réorganisation qui s'est opérée en septembre avec une répartition des missions auprès des professionnels en fonction des modalités d'accompagnement, le cadre des réunions a lui aussi évolué afin de préserver des espaces d'élaboration et de réflexion en équipe pluridisciplinaire dédiée. Des temps de réunion clinique sont à présents planifiés.

Lundis :

16h15 – 17h45 : 1h30 de réunion de suivi de situations d'accompagnement de jeunes ou de groupe, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour.

1x/mois, une réunion clinique est programmée permettant à la pensée de chacun de se déployer autour d'une réflexion commune et partagée.

Jeudis :

8h45 – 10h15 : alternance des réunions ambulatoire et classe externalisée : suivi des projets des jeunes accompagnés en modalité ambulatoire ou sur le dispositif de la classe externalisée collège.

Présents à cette réunion : 2 éducatrices ambulatoire/classe externalisée, 1 enseignant, 2 psychologues, 1 A.S, ponctuellement le coordonnateur pédagogique et le référent ES ou la psychologue de UG1 ou UG2 selon les besoins des situations à l'ordre du jour

1x/mois, une réunion clinique est programmée permettant à la pensée de chacun de se déployer autour d'une réflexion commune et partagée.

16h15 – 17h15 : Réunion de synthèse PPA

Présents : 1 référent du jeune + 1 psychologue (+ médecin psychiatre ½) + 1 enseignant + 1 Educateur Sportif + 1 ETS + professionnels transversaux selon les PEC

16h15 – 17h45 : Les professionnels non concernés par la synthèse PPA, ont leur temps de préparation, de rdv avec les familles et/ou partenaires.

Vendredis :

8h – 8h45 : coordination avec l'équipe éducative et pédagogique afin de préparer la semaine suivante.

L'UNITE D'HEBERGEMENT SEQUENTIEL

Cet accueil séquentiel dont les locaux sont situés à quelques kilomètres du DITEP, à Loire sur Rhône, peut accueillir l'ensemble des jeunes accompagnés par la Cristallerie. Ce dispositif peut également être mobilisé par les établissements de l'association (DITEP de Gerland ou DITEP de Villeurbanne) mais également par d'autres DITEP pour lesquels un besoin est repéré pour un de leurs jeunes).

L'équipe est constituée de 2 ETP d'ES, 1 ETP de maitresse de maison et 1 ETP surveillant de nuit. 1 psychologue et 1 pédopsychiatre participe aux réunions d'équipe. L'infirmière est ponctuellement invitée aux réunions. L'équipe bénéficie de temps de réunion clinique 1x/mois, et les réunions d'équipe ont lieu 1x/semaine les jeudis de 14h15 à 15h45.

Début janvier 2021, un éducateur de l'accueil de jour rejoint le dispositif d'hébergement. L'équilibre de ce binôme éducatif va se construire tout au long de l'année 2021 avant un nouveau départ de l'autre ES en décembre 2021.

La crise sanitaire reste en filigrane sur 2021 les impacts sont moindres sur le fonctionnement de cet outil du DITEP.

L'unité d'hébergement du DITEP la Cristallerie s'organise autour de propositions d'accompagnement singulières et adaptées à chaque jeune accueilli. Les accueils se faisant de 1 nuit à 4 nuits par semaine ils ont concerné au total 16 jeunes sur l'année (10 jeunes de janvier à juillet et 10 jeunes de septembre à décembre) pour une capacité d'accueil de 8 jeunes par jour.

L'accueil temporaire s'est poursuivi, afin de favoriser les mises en stage sur le secteur de Givors ou dans le cadre d'une demande spécifique d'un jeune ou de sa famille. Le dispositif UH se construit avec plus de souplesse et de réactivité afin de répondre au plus près des besoins des jeunes et des familles.

L'accueil mixte est toujours d'actualité en lien avec le travail de réflexion mené en 2020 avec l'équipe. Malheureusement, pour l'heure nous n'avons toujours pas de demande émanant en ce sens.

ACTIVITE DE L'EQUIPE THERAPEUTIQUE

(Parties rédigée par les Dr HESPEL-RENOUX et Dr AUGUSTE, Mmes BENZEMMA, BUISSON, TROGNON, VALENTE, psychologues, Mmes PAPILLON et VILLENEUVE, psychomotriciennes, Mme OUERTANI, orthophoniste et Mmes FLECHET et BOUCHET, infirmières DE).

ACTIVITE DE MME LE DR HESPEL-RENOUX, PEDOPSYCHIATRE A 0,5 ETP ET DE MME LE DR AUGUSTE CELINE A 0,5 ETP

(À noter deux mois d'absence du Dr Hespel Renoux durant cette année 2021)

- Arrivée du Dr Auguste dans l'établissement le 11/01/2021 (activité clinique directe et indirecte sur l'Unité Vénissieux et sur l'UH + activité clinique indirecte sur l'EMAS (équipe mobile d'aide à la scolarisation))

Activité clinique directe

- Rencontres jeune seul : 5
- Deux jeunes suivis de manière hebdomadaire : cette activité reste marginale et pour des indications particulières ou lors d'absences de psychologues sur une unité
- Rencontres ponctuelles (discussion autour du projet de soin, du diagnostic, évoquer une problématique particulière) ou de suivis d'un jeune avec sa famille, avec ou sans autre membre de l'équipe thérapeutique ou multidisciplinaire : 53 rendez-vous (cette activité constitue l'essentiel de la pratique)
- Rencontres mensuelles d'une famille dans le cadre d'une thérapie familiale ou du moins tentative de mise en place de ce dispositif à deux thérapeutes : 3 familles

Activité clinique indirecte

- Participation hebdomadaire aux réunions d'équipe alternativement UG1 et UG2 et réunions d'harmonisation clinique
- Participation aux réunions mensuelles de cadres, d'analyse de la pratique, des cadres UG1
- Participation aux réunions de régulation des cas complexes
- Participation aux deux rencontres multi partenariales sur l'extérieur
- Participation à l'élaboration de 17 dossiers MDPH
- Participation aux 32 entretiens de préadmission

Activité de Mme le Dr AUGUSTE Céline pédopsychiatre à 0,5 ETP :

Activité clinique directe

- Participation aux entretiens d'admission et rencontres individuelles régulières de certains jeunes, de manière hebdomadaire : 2 (dont 1 en binôme avec une psychologue)
- Rencontre en quinzaine : 1
- Rencontre mensuelle autour de la prescription d'un traitement médicamenteux : 1
- Rencontres individuelles plus ponctuelles : en fonction des besoins des jeunes et de la vie de l'unité mais en moyenne 5 jeunes par semaine
- Rencontres parents-jeunes : 5 familles reçues mensuellement le plus souvent en binôme avec une psychologue et rencontres parents-jeunes plus ponctuelles en fonction des besoins

Activité clinique indirecte

- Réunions hebdomadaires d'équipe et réunions dites d'harmonisation clinique
- Réunion de l'UH en quinzaine

- Réunion hebdomadaire de l'EMAS
- Réunions mensuelles : cadres, APP, d'équipe clinique, temps cadres de l'unité Vénissieux
- Réunions cas complexes en interne
- Participation au groupe de travail pluridisciplinaire autour de cas complexe au Vinatier tous les deux mois
- Participation ponctuelle à des synthèses extérieures

L'activité quantitative des médecins pédopsychiatres, des psychologues, des psychomotriciennes et de l'orthophoniste est répertoriée, en partie, dans les tableaux suivants :

Activités cliniques directes

	Médecins pédopsychiatres	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Entretiens admissions	52	10	1	7		
Suivis individuels hebdomadaires	5	7	13	16	24 (Dont 5 en ambulatoire)	21
Prise en charge groupales		3		21 jeunes répartis dans 3 groupes	32 jeunes en plusieurs groupes (dont 8 jeunes en duo)	30 jeunes répartis dans 5 groupes + 12 jeunes en duo
Rencontres jeunes/psycho/ réfèrent éducateur		5				
Rencontres jeune et sa famille	142	12		50		
Rencontres pluri professionnelles du jeune et sa famille	11	14		10		
Rencontres ponctuelles de jeunes	47	10		34		
Signatures PPA	2	3		12		
Passation de bilans		2		2	12	12
Entretiens téléphoniques avec la famille						
Entretiens téléphoniques avec des partenaires		13				
Participation à la journée d'intégration						

Activités cliniques indirectes

	Médecins pédopsychiatres	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Réunions d'équipes	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire
Réunions Classes Externalisées		Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire		
Réunions Ambulatoire		Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire		
Réunions d'harmonisation clinique	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire
Réunions de cadres	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle		
Réunion Unité d'Hébergement	Hebdomadaire			Hebdomadaire		
Analyse de la pratique	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
Réunions multi partenariales avec l'extérieur	Bi mensuelle	3	Ponctuellement	Bi mensuelle	Ponctuellement	11
Dossier MDMPH	19					

Éléments d'activité venant en complément de ces tableaux :

Activité clinique directe pour les psychologues :

Unité Givors 1 :

Cette année, les psychologues de l'UG1 ont favorisé la mise en place d'un travail collaboratif avec les équipes dans le suivi des jeunes de l'unité. Soit par des entretiens psychologues/ éducateurs soit par le biais de co-animation de médiations groupales :

- L'Atelier philo avec la classe des plus jeunes de l'unité 1, co-animé par l'enseignante de la classe 1 et une des psychologues d'unité.
- Le groupe Ciné philo co-animé par l'orthophoniste, l'enseignant de la classe 2 et une des psychologues de l'unité, les vendredis de 11h à 12h30.

Par ailleurs, le groupe thérapeutique d'observation Photo langage a été reconduit pour 3 jeunes de l'unité nouvellement admis à la Cristallerie afin d'établir le projet de soin.

Activité clinique directe :

- Nombre d'admissions réalisées : 10
- Nombre de suivis individuels : 6 dont 1 en ambulatoire
- Groupe Photo langage 3 jeunes (sur 4 séances)
- Rencontres ponctuelles de jeunes en individuel : 10
- Entretiens individuels en binôme psychologue/éducateur : 5
- Rencontres famille psychologue/pédopsychiatre : 7
- Rencontres familles : 12
- Bilans : 2
- Rendez-vous de PPA : 3
- Rencontres familles éducateurs /psychologues : 7
- Réunions avec scolarité extérieure : 3
- Contacts téléphoniques avec les partenaires : 13
- Rencontres psychologue/orthophoniste ou psychomotricienne : 2

Activité clinique indirecte :

- Participation aux réunions hebdomadaires : réunions d'équipe, d'harmonisation clinique, ambulatoires, PPA.

- Réunions mensuelles ou ponctuelles : réunion cadres, analyse de la pratique, situation de cas complexes

Unité Givors 2021

- Prises en charge individuelles hebdomadaires : 13 (dont 3 Prises en charge en ambulatoire)
- Participation à la réunion UH
- Participation à la réunion classe externalisée Casanova
- Mise en place d'un temps partagé éducateurs/enseignant/psychologue en classe externalisée pour l'écriture d'une rubrique du journal de la classe, le jeudi matin de 9h à 10h.

ACTIVITE CLINIQUE DIRECTE POUR LES PSYCHOMOTRICIENNES :

(Partie rédigée par Sabine PAPILLON et Anne VILLENEUVE Psychomotriciennes)

L'activité des psychomotriciennes comporte des passations de bilans psychomoteurs et comptes rendus, des prises en charge individuelles et/ou de groupe ; la participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui la concernent, ainsi qu'à toutes les réunions de coordination clinique ; la préparation des séances, comptes rendus de suivis.

Sont aussi engagés des temps institutionnels réguliers de réflexion sur le projet, de COPIL ou de formation collective, des rencontres avec les familles pour des retours de bilans, élaboration et suivi des prises en charge et ponctuellement participation aux PPA.

Nous prenons des Contacts et rencontrons les divers partenaires (psychomotriciennes et ergothérapeutes ayant suivis des jeunes précédemment, rencontres SESSAD Givors...).

En parallèle nous accueillons et participons à la formation d'étudiants-stagiaires en psychomotricité.

Des temps d'activités et de transferts sont réalisés (journées d'intégration, activités sur les semaines de vacances scolaires, transferts de plusieurs jours...)

Bilans réalisés (passation + compte-rendu) :

- 12 bilans réalisés

Prises en charge hebdomadaires :

- 21 jeunes suivis en individuel dont 3 en co-animation de séance (1 co-animation avec la psychologue et 2 co-animations avec l'orthophoniste)
- 12 jeunes en duos
- 1 duo relaxation co-animé par les 2 psychomotriciennes
- 1 duo jeux co-animé avec la psychologue.
- 1 duo attention et impulsivité co-animé avec l'orthophoniste pour des jeunes en Ambulatoire
- 1 duo des jeux et des histoires co-animé avec une éducatrice
- 1 duo relaxation co-animé avec l'orthophoniste concernant des jeunes de l'Ambulatoire
- 1 duo « graff » co-animé avec l'orthophoniste

30 jeunes dans des groupes, en pluridisciplinarité :

- 1 groupe Terre co-animé avec la psychologue
- 1 groupe « filles » co-animé avec une éducatrice ou infirmière
- 1 groupe attention avec une enseignante
- 1 groupe initiation à la relaxation avec une enseignante
- 1 groupe émotions et situations avec éducateurs et enseignant pour les jeunes de l'UEE lycée
- 1 groupe Théâtre pour les jeunes de l'UEE collège

A noter des temps de reprise sont nécessaires pour les interdisciplinaires.

A noter des temps de trajets DiTEP-UEE Feyzin pour une prise en charge individuelle et un groupe

ACTIVITE CLINIQUE DIRECTE POUR L'ORTHOPHONISTE :

(Partie rédigée par C Ouertani - Orthophoniste)

- Bilans orthophoniques et comptes rendus, pour évaluer les besoins ou des demandes spécifiques (aménagement des examens, orientation...), ou entretiens pour faire le point quand des suivis orthophoniques importants ont eu lieu avant (ou bilans récents transmis).
- Prises en charge individuelles et/ou de groupe :
- En individuel, travail plus spécifique selon les besoins. Diverses médiations peuvent être utilisées dans les groupes (contes, jeux, films, écriture...).
- Participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui la concernent, ainsi qu'à toutes les réunions de coordination clinique.
- Préparation des séances, comptes rendus de suivis
- Documentation et formation
- Temps institutionnels réguliers de réflexion sur le projet, ou de formation collective
- Rencontres avec les familles pour le bilan, l'élaboration et le suivi des prises en charge.
- Contacts et rencontres avec les divers partenaires (précédents ou actuels)
- Accueil et formation d'étudiants-stagiaires en orthophonie
- Participation au Comité de Pilotage de la Démarche Continue d'Amélioration de la Qualité
- Temps d'activités (journées d'intégration, activités sur les semaines de vacances scolaires...)

Bilans reçus et réalisés :

- 6 comptes rendus de bilan reçus et traités
- 12 bilans réalisés et rédigés (généralement 3 séances nécessaires pour la passation en raison des troubles du comportement, de l'attention, la fatigabilité...)

Prise en charge hebdomadaires (généralement $\frac{3}{4}$ heure en individuel, 1 heure en groupe) :

- 19 jeunes suivis en individuel dont 2 en co-animation de séance avec la psychomotricienne et 5 en Ambulatoire (collège ou lycée)
- 8 jeunes dans des duos, en pluridisciplinarité (avec la psychomotricienne)
- 24 jeunes dans des groupes, en pluridisciplinarité (avec éducateurs et/ou enseignants)

A noter :

- Les prises en charge individuelles sont généralement de 3/4H mais certaines sont d'1 heure en raison des besoins massifs observés et de l'impossibilité de trouver deux créneaux dans la semaine.
- Il est très complexe d'établir des priorités dans les suivis, vu la multiplicité des demandes, l'orthophoniste intervenant sur toutes les modalités et transversale aux 3 Unités.
- Pour le suivi des jeunes en Ambulatoire, le temps de trajet et d'installation dans les locaux, non négligeable, est à prendre en compte, ainsi que le temps nécessaire pour faire le lien avec les partenaires.
- Toutes les Prises en charge pluridisciplinaires prévoient un temps régulier de reprise entre les intervenants.

ACTIVITE DE L'INFIRMERIE

(Partie rédigée par C Flechet et E Bouchet – Infirmières)

C'est un lieu accueillant pour les adolescents, ouvert et d'intervention quotidienne.

L'essentiel du travail de l'infirmier est l'accueil des jeunes en souffrance physique ou psychique au cours de la journée. Il s'agit pour l'infirmière d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance quels que soient leur souffrance, leur questionnement.

C'est aussi un moment individuel privilégié d'information et de prévention pour les guider dans la prise de conscience de leur part de leur santé psychique et physique.

Les infirmières assurent les visites médicales, le suivi de la santé des jeunes et participent à l'animation de groupes à visée thérapeutique et à visée prophylactique.

Elles se chargent également des déclarations d'accidents bénins des adolescents et des professionnels et des accidents corporels auprès de la MAIF.

Elles accompagnent les adolescents à l'hôpital et préparent les traitements et les pharmacies pour l'hébergement et séjours ou les transferts.

Par ailleurs, elles ont en charge le suivi des ordonnances et des dossiers médicaux

Activité clinique indirecte : participation aux réunions d'équipe, réunions d'harmonisation clinique, réunions de régulation des situations complexes, entretiens de préadmission au moment de l'accueil d'un jeune, constitution du dossier médical

Activité clinique indirecte : 3 jeunes sont suivis par la diététicienne et reçoivent en moyenne de 135 visites à l'infirmierie par mois

LIENS PARTENARIAUX ET CONVENTIONS ETABLIES :

Les liens partenariaux se font tout au long du parcours du jeune. A son admission comme à son départ pour assurer la continuité des accompagnements mais également durant sa prise en charge pour assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens peuvent se manifester par des échanges téléphoniques, écrits ou des temps de synthèse pluridisciplinaire.

Liens avec le sanitaire :

Ils concernent :

- la psychiatrie de secteur : CMP, CATTP, HDJ enfant mais aussi adulte
- les hôpitaux publics et cliniques privées,
- les praticiens libéraux : psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes.

Concernant la psychiatrie de secteur nous sommes actuellement en lien avec tous les CMP, CATTP et hôpitaux de jours enfant adolescent ou adulte accueillant un de nos jeunes ce qui représente un secteur extrêmement élargi regroupant 3 CHS sur le Rhône ; celui de Saint Jean de Dieu couvrant le territoire ou nous recevons le plus de jeune mais aussi celui du Vinatier et celui de Saint Cyr au Mont d'Or.

Nous sommes également en lien avec les CMP du département de l'Isère et de la Loire pour les jeunes qui y sont reçus. Ceci représente au total plus de 12 secteurs de psychiatrie adulte et 9 secteurs de pédopsychiatrie. Concernant les CHS, nous sommes en lien avec les unités Ulysse de Saint Jean de Dieu, de Flavigny et du 6/13 du Vinatier en ce qui concerne la psychiatrie de secteur.

Concernant les établissements publics hospitaliers nous sommes en lien avec l'HFME, l'hôpital nord Saint Etienne, l'unité d'hospitalisation pédopsychiatrique de Bourgoin-Jallieu et le pavillon N de l'hôpital Édouard Herriot.

Concernant les établissements privés nous sommes en lien avec le centre CLEA (centre lyonnais des apprentissages et des émotions) recevant certains jeunes en HDJ privé, le Médipole de Villeurbanne (hospitalisation et suivis de certains jeunes).

Les partenaires libéraux sont répartis sur tout le territoire du Rhône avec une concentration plus importante dans le secteur Givors/Grigny. Il s'agit essentiellement d'orthophonistes mais aussi certains psychomotricien et ergothérapeutes.

Lien avec le médico-social :

Liens avec les SESSAD, DiTEP, d'où viennent les jeunes que nous accueillons mais aussi où il doit y avoir relais du fait d'un changement de prise en charge ou pour une co-prise en charge inter DiTEP ; du fait de notre localisation ou de notre appartenance associative nous sommes plus particulièrement en lien avec l'équipe thérapeutique du DiTEP des Eaux Vives de Grigny et de la Pavière de Mornant, du SESSAD des Liserons de Saint Laurent d'Agny, du SESSAD autisme de Givors, du DiTEP Maria Dubost et SESSAD de Villeurbanne.

Nous sommes également en lien avec l'ensemble des structures pouvant être amenées à prendre le relais des jeunes accompagnées par notre DiTEP : IMPro, ESAT, foyer de vie, mission locale...

Lien avec l'éducation nationale :

Participations de membres de l'équipe thérapeutiques à certaines ESS. Lien avec les psychologues scolaires ayant réalisés des bilans pour les jeunes que nous accompagnons ou des suivis.

L'équipe thérapeutique peut également être sollicitée pour les aménagements pédagogiques de l'ensemble des jeunes accueillis en ambulatoire ce qui représente un nombre très important d'établissements (primaire, collège, lycée général et professionnels, MFR etc...) sur le département du Rhône ainsi que quelques établissements de l'Isère et de la Loire.

Lien avec la protection de l'enfance :

Participation de membres de l'équipe thérapeutique a des synthèses multi partenariales avec les MECS ou l'ASE ou lors de rencontres dans le cadre de prises en charge partagées.

Les partenaires privilégiés repérés sont les psychologues de la sauvegarde 69, de l'ASE métropole et Rhône, des MECS du port à Condrieu, MECS claire printemps, MECS Marie Dominique à Vernaison, MECS chalet des enfants à Grigny, MECS des monts du lyonnais à Saint Martin en Haut.

Finalement l'élargissement de l'âge des publics accueillis, des problématiques multiples et d'une surface géographique couverte extrêmement étendue font que le lien partenarial est très conséquent en quantité et en diversité.

Bilan et perspectives :

Départ du Dr Hespel-Renoux en mai / juin 2022.

Départ de Mme Valente psychologue de l'unité G1 en février 2022.

Nombreuses restructurations dans le sanitaire notamment réorganisation de la filière de soin et d'urgence des adolescents sur l'hôpital du Vinatier, réorganisation du pôle i12 sur l'hôpital de Saint Jean de Dieu correspondant à notre territoire qui nécessitera dans l'avenir de re-solliciter nos partenaires pour avoir une représentation de ces changements.

ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL

(Partie rédigée par C. Chambaz et E Fayolle, Assistantes de service social)

L'activité du service social a encore été affectée par la poursuite de la crise sanitaire en 2021.

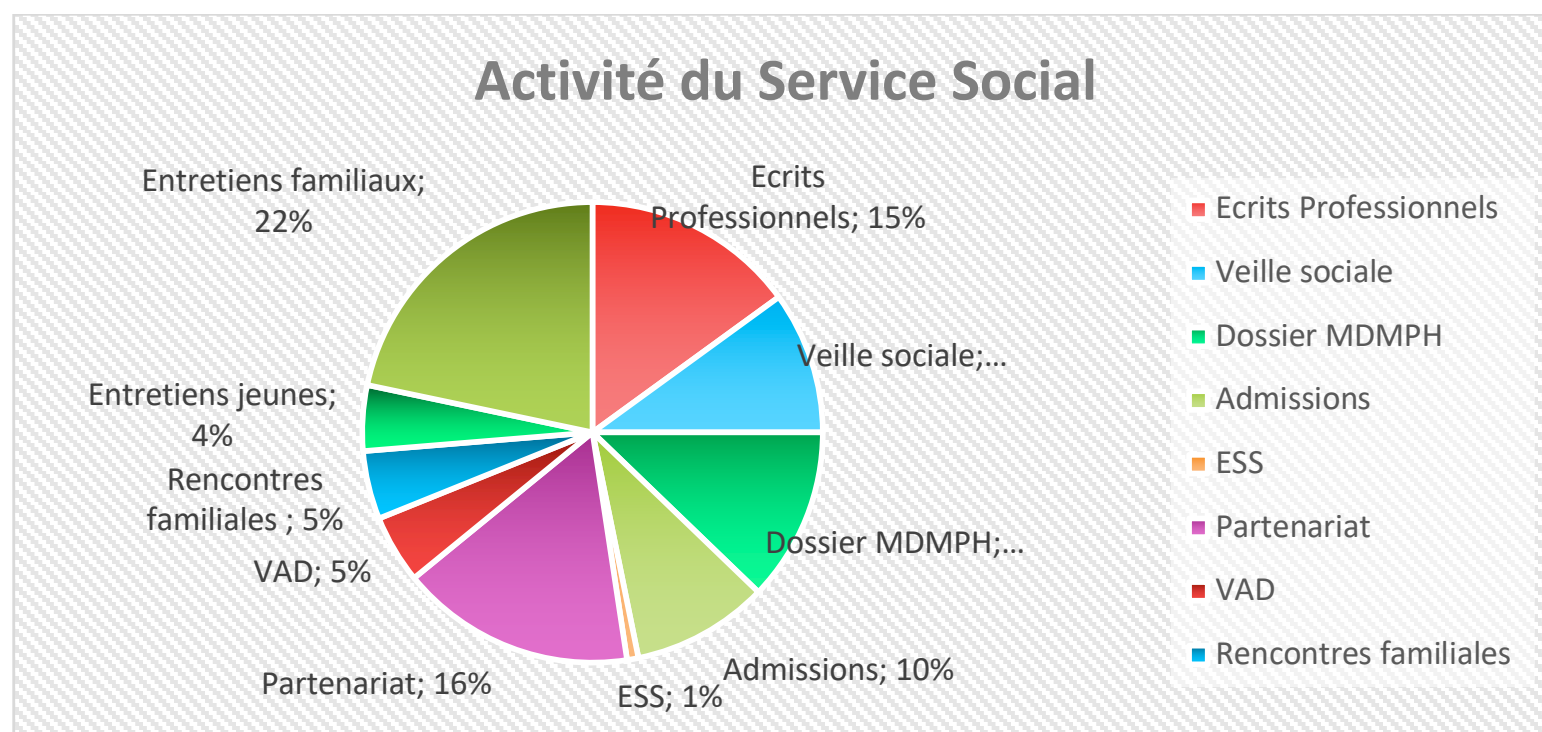
Elle a, cependant, été marquée par deux événements notables dès septembre :

- La création d'un deuxième poste à temps plein et l'arrivée de Mme Fayolle.
- La création d'un pôle social placé sous la responsabilité de M. Le Boucher ; composé d'une psychologue (Mme Albac), de l'éducateur de service de suite (M. Lang) et des deux assistantes de service social : Mme Fayolle et Mme Chambaz. Le pôle social se réunit une fois par semaine pour construire, en pluridisciplinarité, un projet d'accompagnement global du jeune sur l'ensemble de son parcours dans l'établissement. Ce projet sera finalisé pour le projet d'établissement.

Depuis novembre, Mme Fayolle a en référence les situations sociales des jeunes de l'Unité 2 de Givors et d'une moitié de l'Unité Givors 1. Mme Chambaz a celles de l'unité de Vénissieux et de l'autre moitié de l'Unité Givors 1. Cela représente une soixantaine de situations pour chacune.

Les assistantes de service social du DITEP accompagnent les familles dans les démarches relatives à la prise en charge de leur enfant par l'établissement. Elles les conseillent et les orientent vers les partenaires les plus indiqués pour répondre à leurs besoins et faciliter la réalisation du projet de leur enfant. Elles peuvent intervenir en soutien au réseau partenarial déjà en place. Elles participent aux admissions et aux orientations. Elles peuvent transmettre un éclairage sur les problématiques relatives à l'équipe pluridisciplinaire. Elles accompagnent et orientent les familles dans leurs questionnements liés à la MDPH et à l'orientation de leur enfant.

Activité



Les partenariats

Plusieurs projets d'actions collectives à destination des jeunes, des parents et des partenaires sont actuellement en préparation :

- Une action avec le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) autour des addictions aux écrans et des conduites à risque liées aux réseaux sociaux
- Une action avec le CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale) sur la sexualité des adolescents et la mise en place d'entretiens individuels à la demande des jeunes ou des familles.
- La remise en place du groupe d'entraide et d'écoute parents sur les unités de Givors avec la collaboration du Pôle Thérapeutique
- Un travail en partenariat autour des questions de protection de l'enfance avec les établissements scolaires.

Des partenariats, en préparation l'année précédente, sont devenus efficaces autour de la situation d'un jeune ou d'une famille :

- Avec des établissements scolaires ou des ESMS proposant des formations qualifiantes ou certifiantes (SEPR et EPNAK).
- Avec les associations d'aide aux victimes : Le CIDFF, par le biais des permanences assurées sur le quartier de Givors les Vernes et le Mas dans le cadre de la présence d'un travailleur social au commissariat de Givors. Ces partenariats nous permettent de poursuivre notre travail de prévention des violences conjugales et intrafamiliales, de soutien à la parentalité et de prise en compte du handicap des jeunes ou d'un membre de la famille par les acteurs du territoire.
- En parallèle, la collaboration avec la prévention spécialisée se poursuit.
- Avec les dispositifs liés au handicap adulte : ESAT Louis Jaffrin, SAVS de Givors, Ladapt du Rhône, Messidor.

Notre participation au "groupe ado" associant tous les acteurs de la prise en charge de cette tranche d'âge sur le territoire Givors (Mission Locale, PRE, Éducation Nationale, CMP/CATTP/CMPP...) nous permet de rester en lien, d'avoir une meilleure connaissance des dispositifs existants et de pouvoir organiser des collaborations futures.

Enfin, la présence du dispositif EMAS au sein de notre établissement nous permet de mutualiser les ressources en permettant d'avoir connaissance d'outils et de dispositifs d'accompagnement du handicap ; complémentaires avec ceux de la Protection de l'enfance.

La construction d'un réseau sur le territoire de Vénissieux est à poursuivre.

ACTIVITE DU SERVICE DE SUITE

(Partie rédigée par M. LANG, éducateur spécialisé)

Cette année 2021 le Service de suite accompagne 75 jeunes.

32 jeunes sont sortis des listes du DITEP en 2021, pour être accompagnés par le service de suite.

L'évolution des problématiques des jeunes accueillis a pour effet l'allongement de la prise en charge, souvent jusqu'à leurs 20 ans.

Pour les jeunes qui sont sortis les années précédentes, le suivi se poursuit, avec des réussites pour plusieurs d'entre eux qui ont été en mesure d'obtenir leur CAP à la fin de l'année, d'autres ont entamé des formations, se sont inscrits à la mission locale, ont eu un emploi soit en milieu ordinaire soit en ESAT. Pour quelques autres dont les difficultés perdurent, ils sont en rupture plus ou moins prononcée dans leurs liens avec le Service de suite de l'ITEP.

Aujourd'hui avec les sortants de cette année le décompte se fait comme suit :

- 11 jeunes bénéficient d'un suivi très régulier avec des contacts permanents.
- 5 jeunes ont des contacts moins réguliers.
- 16 jeunes sont en rupture de contacts.

En 2021, le service de suite a continué d'accompagner et soutenir, en lien avec les équipes de La Cristallerie, certains jeunes encore inscrits au DiTEP. La possibilité d'avoir des conventions de stage en milieu protégé sans limite de temps est un outil utilisé régulièrement.

De plus un groupe « pôle social » au sein du DiTEP est en train de se mettre en place. Constitué de deux assistantes sociales, du service de suite, d'une psychologue et d'un adjoint de direction, il a pour mission d'être « référent » du jeune tout au long de son parcours, de son inscription jusqu'à la fin des trois années proposées par le service de suite. Le service de suite sera amené à intervenir lors de la construction du projet de sortie et non seulement au moment de la sortie effective.

On peut souligner que des jeunes qui ont fait preuve d'un absentéisme récurrent avant la sortie - absences quelquefois de plus d'un an - sont des jeunes qui ne sont pas ou très rarement en demande auprès du Service de suite.

Le service est également sollicité de façon ponctuelle par des jeunes qui ne sont plus bénéficiaires du service de suite ou des services médico-sociaux qui s'en occupent.

Certaines situations mobilisent le service de suite de manière intensive sur une période dans la mise en œuvre d'un projet. Lorsque ce projet abouti le service reste plus ou moins actif en fonction des situations mais toujours en veille

Un temps de recherche de partenaires, de structures, à chaque fois différentes en fonction des situations, est par moment chronophage.

Un travail de partenariat avec différents partenaires se met alors en place. (Patrons d'entreprise, Mission locale, ESAT, Établissements d'insertion...).

En plus de ces accompagnements, le Service de suite participe quelques fois en fonction des thèmes abordés :

- à un groupe "Ados" qui regroupe des professionnels du bassin Givordin (Unité psychiatrique Mongelat, CMP Ados et Adultes, CMPP, CPEF, infirmières scolaires, PRE (Programme de réussite éducative) Givors et Grigny, CSAPA, éducateurs de prévention, centres sociaux Givors /Grigny, Conseil Général.....) dans le cadre du CLSM de Givors (Conseil Local de Santé Mentale de Givors). Ce groupe se réunit tous les 2/3 mois ce qui amène à environ 4 rencontres par année scolaire. Le temps est de deux heures qui se composent des informations diverses concernant le secteur médico-social du bassin, de la présentation d'un service ou d'une structure et l'étude d'une situation rendu anonyme.
- au bilan annuel de la Chambre des Métiers sur la Campagne Apprentissage ; sont présents les référents CCI et de la Chambre d'Agriculture ainsi que des établissements de formation qui pratiquent des adaptations pédagogiques, des prestataires AGEFIPH qui prennent en charge nos jeunes pour ces adaptations. Ce dernier point est en cours d'évolution. En effet l'établissement évoluant d'ITEP en

Dispositif ITEP, cet accompagnement auprès de la Chambre des Métiers est de plus en plus réalisé par les éducateurs référents.

Un travail est en cours de réflexion quant aux différentes articulations à trouver entre le Service de suite, le travail mené en ambulatoire et les jeunes proches de la fin de leurs prises en charges en interne. L'évolution concerne aussi l'articulation avec les assistantes sociales de l'ITEP. Egalement la constitution d'une équipe avec une psychologue et un adjoint de direction attribués au service de suite.

Les projets de l'année

Dans le cadre du passage en fonctionnement en dispositif, La Cristallerie a pu confirmer et renforcer, sur l'année 2021, le passage en Dispositif, notamment via son dernier arrêté d'autorisation (janvier 2021). Nous pouvons dire aujourd'hui que la Cristallerie est bien un DiTEP.

En parallèle le projet de réécriture du projet d'établissement est devenu réalité et devrait aboutir au cours de l'année 2022 ; en effet l'établissement a engagé l'ensemble des salariés dans les travaux de réflexion et d'écriture.

Le contexte sanitaire a généré quelques difficultés mais n'a pas suspendu la poursuite de ces travaux.

Le propre des DiTEP n'est-il pas de s'adapter à toute situation ?

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

La Cristallerie participe (Le directeur de secteur, le directeur, ponctuellement un adjoint de direction, un médecin pédopsychiatre, une psychologue et une assistante de service social) à un groupe de réflexion interinstitutionnel autour de situations complexes. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges autour de situations difficiles et de penser ensemble l'accompagnement possible de celles-ci. Sont présents : des professionnels de différents DITEP, le médecin responsable du pavillon pour adolescents Flavigny au Vinatier, l'adjoint au chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une directrice de la PJJ et un inspecteur ASH. 5 rencontres ont eu lieu en en 2021.

Au niveau thérapeutique, social, éducatif et pédagogique, les liens partenariaux se font tout au long du parcours du jeune. A son admission comme à son départ pour assurer la continuité des accompagnements mais également durant sa prise en charge pour assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens peuvent se manifester par des rencontres, échanges téléphoniques, écrits ou des temps de synthèse pluridisciplinaire, comme l'ont décrit les différents professionnels précédemment.

Travailler avec les familles

Le travail avec les familles est un des points constants de réflexion au sein de La Cristallerie. Depuis plusieurs années, il fait ainsi l'objet de formations collectives régulières pour aider les professionnels à mieux comprendre certains fonctionnements familiaux et à mieux accompagner les familles, chacune dans ses singularités.

Ce travail se décline tout d'abord au travers d'échanges téléphoniques réguliers entre les professionnels, notamment les éducateurs référents, et les parents mais aussi sous formes de rencontres informelles.

Il se décline aussi par des rendez-vous plus formalisés qui rythment l'année : au moins un pour finaliser l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement et le signer ensemble et enfin trois pour la remise des bilans trimestriels.

Nous essayons, autant que possible, d'être attentifs à la place de chaque parent dès l'admission. Celle-ci a d'ailleurs été complètement repensée ces dernières années afin qu'après un premier entretien d'accueil avec le directeur, un des deux médecins pédopsychiatres et un des trois adjoints de direction, une réponse positive puisse être donnée dans les jours suivants aux parents. Une fois leur accord retourné à l'établissement, les rendez-vous ensuite proposés pour préparer l'accueil effectif du jeune s'inscrivent donc déjà dans un processus de travail avec la famille.

Les parents sont aussi sollicités pour participer au Conseil de la Vie Social (3 réunions par an) avec une participation qui reste néanmoins limitée (1 à 3 familles présentes en moyenne).

Enfin, lors de la journée de rentrée, les familles sont invitées à partager un buffet le midi avec leurs enfants et les professionnels ce qui permet des temps d'échanges plus informels très précieux dans le lien qui peut s'établir avec certains parents.

Les partenariats et les conventions

Comme en 2020, le DITEP La Cristallerie a conventionné avec les établissements scolaires dans le cadre des Unités d'Enseignement Externalisées mais aussi avec l'ensemble des établissements scolaires accueillant un ou plusieurs jeunes accompagnés par le DITEP.

Des conventions ont aussi été formalisées avec le DITEP de Villeurbanne et celui de Clair 'Joie pour permettre à des jeunes accompagnés par ces DITEP de bénéficier de temps sur un atelier à La Cristallerie (2 jours par semaine).

Nous travaillons particulièrement la question du conventionnement avec des partenaires à travers notre prochain projet d'établissement.

Recouvrement Protection de l'enfance - DITEP	
Nombre d'adolescents de l'effectif au 31/12 placés (MECS-Familles d'accueil)	16

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le projet de service

Le DITEP La Cristallerie, comme les deux autres DITEP de l'association, devait s'engager en 2020 dans un travail de réécriture et d'actualisation de son projet d'établissement dans un contexte de fonctionnement en dispositif. La situation sanitaire a différé le démarrage de cette démarche à début 2021.

Ce travail (toujours en cours) est mené de manière coordonnée, concomitante et complémentaire au sein des 3 DITEP des PEP69/ML pour favoriser une dynamique de secteur et construire un dispositif d'accompagnement à l'échelle de l'ADPEP 69/ML.

Pour ce faire, le secteur DITEP est accompagné par champ social, un organisme engagé depuis des années dans la dynamique de fonctionnement en dispositif.

Ce projet s'inscrit dans une démarche participative de l'ensemble des salariés.

Dans le détail, 9 journées d'ateliers ont été organisées pour l'ensemble des salariés du secteur DITEP de l'association entre mai et juin 2021. Une matinée institutionnelle d'échanges et de débats a réuni l'ensemble des salariés du secteur sous l'égide de l'association. Ce samedi 25 septembre 2021 a été l'occasion de rappeler à l'ensemble des participants le soutien et toute l'importance que l'Association apportait à la démarche. Enfin plusieurs niveaux de COPIL (secteur DITEP et établissements) mettent en œuvre la partie opérationnelle d'élaboration des projets d'établissement. Fin des travaux prévue à l'été 2022.

L'organisation interne

Afin de déployer un fonctionnement en dispositif souple et modulable pour répondre au plus près des besoins d'accompagnement de chaque jeune et éviter les ruptures de parcours, La Cristallerie s'est réorganisée, dès la rentrée de septembre 2019, en trois unités : *l'unité Givors 1, l'unité Givors 2 et l'unité de Vénissieux.*

Chacune de ces 3 unités :

- Accompagne environ 35 à 40 jeunes de 12 à 20 ans dans une logique de territoire.
- Est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels (thérapeutes, éducateurs, professeurs des écoles) sous la responsabilité d'un adjoint de direction.
- Bénéficie, en son sein, de toutes les modalités d'accompagnement : accueil en journée dans les murs de l'établissement, accueil sur une des deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE), suivi ambulatoire, ateliers préprofessionnels, emplois du temps partagés et/ou aménagés selon les besoins, stages en entreprise... Un jeune peut, par exemple, être deux jours au collège, un jour en classe externalisée, un jour en atelier et bénéficier d'une nuit à l'hébergement séquentiel ; sachant que cet emploi du temps changera si l'évolution de sa situation le nécessite.
- Continue à bénéficier de possibilités d'accueil pour les jeunes sur l'Unité d'Hébergement Séquentiel (1 à 4 nuits par semaine selon les besoins).
- Bénéficie des ateliers préprofessionnels qui resteront tous basés à Givors afin de garder la spécificité de La Cristallerie et la diversité des propositions d'ateliers. Les jeunes accueillis à terme sur le site de Vénissieux se rendront sur le site de Givors les jours où ils seront en ateliers (en moyenne 2 jours par

semaine). Pour ces adolescents, âgés de 14 ans au moins, ces trajets seront un appui pour développer l'autonomie indispensable notamment lors de stages.

- Bénéficie de temps d'éducateurs dédiés à la référence de projets/parcours et à de nouvelles formes d'accompagnement pour les jeunes en situation de décrochage (suivi hors les murs, visites à domicile, liens avec les infrastructures du quartier...).

Des réunions par unités ou institutionnelles permettent des espaces d'élaboration et de coordination ;

La Cristallerie a été choisie à l'automne 2020 pour porter l'Équipe Mobile d'Appui à Scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS) sur la circonscription de Givors.

A la suite du processus de recrutement, Mme Delorme a rejoint l'Établissement en qualité de coordonnatrice de l'EMAS en janvier 2021.

Tout au long de l'année, Mme Delorme, en lien avec M. Le Boucher (Adjoint de Direction référent de l'EMAS), s'est employée à faire connaître ce nouvel outil sur le territoire. Par la suite, nous nous sommes attelés à déployer l'EMAS en venant en soutien des équipes pédagogique se trouvant dans le besoin en proposant différentes actions de formations, d'accompagnement et de rencontre en mobilisant les professionnels du DITEP.

Un rapport d'activité concernant l'EMAS sera transmis de manière dissociée ultérieurement.

La démarche qualité

En 2020, seulement 3 réunions du COPIL avaient pu avoir lieu (le contexte sanitaire nous ayant contraint à annuler des réunions et à nous consacrer à d'autres priorités). En 2021, nous nous sommes appuyés sur ces travaux et les avons mis en perspectives avec les travaux consacrés au Projet d'établissement.

Une fois l'écriture du projet finalisée nous reprendrons d'élaboration et le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité avec un nouveau référentiel issu des diagnostics récents.

Cette démarche fera probablement partie d'une des fiches actions du futur Projet d'Établissement.

Nous joignons le tableau de suivi en l'état avant la crise covid en page suivante.

Tableau de suivi du plan d'actions 2019-2021

Action1					Action2	Action3	Action4	Action5	Action6	Action7			Action8	Action9	Action10	
Porter le projet de l'UAR sur l'extérieur et en interne					Le projet de l'UH	Les PPA	RBPP	EVASOFT	Procédure recueil des plaintes et réclamations	Evolution La Cristallerie			Les écrits	DUERP	Réseau	
Développer le partenariat de l'UAR	Présenter le nouveau projet	Associer les familles aux projets	Garantir un espace privatif pour les affaires de chaque jeune	Continuer à adapter les modalités d'accompagnement	Continuer à adapter le projet de l'UH en veillant à l'accessibilité de ce dispositif à chaque jeune	Travail d'élaboration du PPA avec les familles	Diffuser les RBPP afin de favoriser leur appropriation par les professionnels (groupe de travail sur des thématiques)	Veiller à ce que les données soient renseignées sur EVASOFT	Formaliser une procédure de recueil des plaintes et réclamations des jeunes et des familles	Accompagner les professionnels / passage en DITEP	Actualiser les différents documents / passage en DITEP, redéploiement de l'activité et passage aux PEP	Associer les familles à l'évolution de La Cristallerie (Favoriser leur participation au CVS)	Systematiser les différents écrits de suivi des jeunes et préciser les attentes quant à leur contenu	Actualiser le DUERP	Développer le partenariat notamment avec le secteur professionnel - recherche de stages	Rechercher des contributeurs à la Taxe d'Apprentissage
Présenter le dispositif à de nouveaux DITEP	Poursuivre travail avec les différents DITEP partenaires, notamment par le biais de rencontres régulières	Mettre en place systématiquement des questionnaires s jeunes-familles et professionnels : envoi par l'équipe de l'UAR par courrier ou par mail. L'envoyer en différé 1 fois par trimestre. Dépouillement par l'équipe de l'UAR.	Acheter des casiers qui ferment à clés. Devis à faire passer par l'équipe de l'UAR.	Travail au quotidien en appui sur les questionnaires, les attentes des professionnels	Mise en place de la mixité à l'UH	Ajuster la trame du PPA / passage en DITEP	Liens entre notre pratique et les RBPP	Formation à destination du pôle thérapeutique	Constituer un groupe de travail avec des familles, des professionnels, d'administrateurs (à partir d'une présentation au CVS)	Poursuivre la dynamique engagée	Actualisation du projet d'établissement avec notamment le projet relatif à l'ambulatoire	Poursuivre la dynamique d'information même s'il faut encore réfléchir à favoriser une plus forte participation	Constituer un groupe de travail pour réaliser un inventaire des différents écrits, leur sens et leur contenu. Identifier une forme de guide de bonnes pratiques des écrits. S'appuyer sur l'intervention d'un juriste?	Participation au groupe associatif	Invitation à la porte-ouverte	Inviter des professionnels au restaurant pédagogique
Etudier la perspective d'une ouverture à la protection de l'enfance	Développer la diffusion des outils de communication	Modalités à travailler avec l'équipe à partir de ces propositions.			Serrure aux portes pour respect de l'intimité	Selon les besoins, ajuster les modalités de rencontre avec les parents (et responsables légaux) pour l'élaboration et la signature des PPA	Envisager un temps d'information collectif sur l'HAS et les RBPP?	Rappeler le sens et l'utilité des écrits (formation?)			Retravailler le livret d'accueil en associant des jeunes	Interroger le jour du CVS (samedi matin ou en soirée?)	Diffuser cet inventaire et veiller à son application	Veiller à sa diffusion et à son appropriation	Inviter des professionnels au restaurant pédagogique	
Diffuser plaquette de présentation et notamment sur le site de l'association		Soutien à l'anticipation des séjours qui peuvent l'être				Identifier les différentes étapes de construction du PPA jusqu'à sa finalisation	Réactualiser le contenu des clés USB remises aux salariés	Intégrer sur EVASOFT l'emploi du temps des jeunes			Actualiser le règlement de fonctionnement dans le cadre d'un travail en sous-groupe	Journée portes-ouvertes à systématiser une fois par an.	Mise en œuvre de la RGPD	Mise en place d'exercice d'évacuation et rappeler les consignes	Constitution d'un listing des différents lieux de stage	
		Possibilité de visiter préalablement l'UAR et de rencontrer l'équipe				Assurer la continuité du travail relatif au PPA avec les familles ou responsables légaux	Réunions de travail sur des thématiques des RBPP	Intégrer sur EVASOFT la partie du dossier médical et du dossier social				Questionnaires de satisfaction? (lors de la porte ouverte lors du départ). A travailler ou finaliser avec le CVS?				
Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte	Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte	Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte			Identifier des temps de réflexion avec l'équipe de l'UH pour penser la mixité. Faire un retour aux équipes de La Cristallerie sur ces élaborations.	Préciser, affiner les objectifs du PPA en termes évaluables	Mise en œuvre de la RGPD	Mettre en place des formations pour les personnels à l'usage d'EVASOFT								
		Organiser une visite de l'UAR pour les professionnels concernés de La Cristallerie			Réalisation d'une plaquette de présentation	Réinterroger la dénomination des réunions PPA: réunions de pré-projets		Rediffuser le guide utilisateur								
					Mise en place d'un groupe de travail autour d'une enquête de satisfaction auprès des familles et des jeunes voire les partenaires - Mme LEROY	Prise en compte de la majorité Groupe initié par M. BOUZOUKA										
Actions réalisées	Actions en cours	Actions annulées				Groupes de travail envisagés		Actions à réaliser								

Les évènements indésirables

Bien entendu nous ne pouvons pas faire état des évènements indésirables qui ont émaillé l'année 2021 sans évoquer la pandémie de Covid 19 qui a obligée l'établissement à s'adapter à chaque instant. En effet, nous avons dû faire face à des vagues successives de contamination (tant chez les jeunes que chez les salariés et de leur entourage respectif). Cet élément a eu pour effet de décider dès janvier 2021 de la fermeture temporaire de La Cristallerie (en lien avec le CPIAS et l'ARS) pour une durée de 10 jours. Ensuite la multiplication des cas a eu un effet sur le taux de présence des jeunes et des salariés, demandant là encore une flexibilité dans les accueils et les prises en charge. Enfin depuis la rentrée de septembre 2021, l'obligation vaccinale des intervenants est en vigueur. Celle-ci a conduit à la suspension de contrat d'un seul salarié.

En mars 2021, nous avons été alertés par l'ARS quant aux conditions d'accueil et de sécurité d'un espace d'activité, La Maisonnette, dédiée à l'unité Vénissieux, par suite d'un signalement anonyme. Cette problématique a été résolue, ayant été repérée bien avant ce signalement, par des travaux qui se sont déroulés en avril 2021.

En juin 2021, nous avons dû faire face à plusieurs vols de véhicules de l'établissement, avec notamment une intrusion avec effraction lors un weekend. Concernant l'entre eux, un jeune accompagné a été identifié comme auteur (grâce à une démarche courageuse de sa maman) ce qui a eu pour conséquence une fin de prise en charge d'un commun accord. Chacun de ces vols a fait l'objet d'un dépôt de plainte au commissariat de police de Givors.

Enfin, en décembre 2021, nous avons eu à traiter, en lien avec l'ARS, la situation d'un salarié ayant eu un comportement inadapté envers l'un de ses collègues. Cela s'est soldé par une mesure disciplinaire ayant conduit à une fin de collaboration (rupture de contrat pour faute).

Suivi des fiches actions CPOM Établissements

FICHE ACTION N°1.2 : DYNAMISER LE PARCOURS DE SCOLARISATION ET D'ETUDES SUPERIEURES

Action 1.2.3 : Développer les modalités externalisées de scolarisation, soutenir la scolarisation en interne dans les UE du DITEP (2020-2022) : cf. parties précédentes sur l'unité d'enseignement et le fonctionnement des unités

FICHE ACTION N°1.3 : DEVELOPPER LE FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF

- Mise en place et organisation du DITEP depuis septembre 2019
- Transformation effective des places de l'UAR en 17 places ambulatoires effective depuis le 1er septembre 2020
- Dynamiser les places d'internat séquentiel : le taux d'occupation est de 68,27 % en 2021 dans un contexte sanitaire à l'origine de l'inquiétude et la réticence de plusieurs familles à l'idée de confier leur enfant à l'unité d'hébergement (comme l'année précédente).
- Diversifier le partenariat : cf. partie précédente sur le partenariat. A noter qu'un travail s'est engagé avec les autres DITEP de proximité sur la répartition du territoire. Les ateliers préprofessionnels sont par ailleurs ouverts à l'accueil de jeunes d'autres DITEP. Une porte ouverte en ce sens était prévue le

13 novembre 2020 avec une invitation large des DITEP du Rhône et des départements limitrophes ainsi que des familles et des jeunes susceptibles d'être intéressés. Le 2ème confinement nous avait contraint à l'annuler. Nous gardons l'idée de l'organiser à nouveau en 2022 car les conditions n'ont jamais été réunies en 2021.

FICHE ACTION N°1.4 : DEVELOPPER LE PARCOURS PREPROFESSIONNEL ET TRAVAILLER LE PASSAGE VERS L'AGE ADULTE

- Les ateliers préprofessionnels constituent tout un support, un média permettant une découverte et une sensibilisation au milieu professionnel. Ils contribuent à proposer une progressivité adaptée à chaque jeune.
- L'unité d'enseignement externalisée au sein du lycée professionnel CASANOVA contribue également à favoriser l'inscription dans une formation qualifiante, type CAP, pour certains adolescents.

ACTIONS TRANSVERSALES A CHAQUE ESMS :

- Déploiement d'un nouveau référentiel qualité : Cf. partie précédente démarche d'amélioration continue et tableau de suivi 2019/2021
- Déployer le CVS et les groupes d'expression : La Cristallerie s'inscrit dans une volonté de soutenir le développement et la dynamique du CVS avec des élections des représentants des jeunes dans un bureau de vote avec des urnes, un isolement, le dépouillement des bulletins (ce caractère plus solennel de l'élection est un support intéressant autour de la citoyenneté), incitation des parents à participer à cet espace d'échange, temps de parole des réunions majoritairement dédié aux jeunes, comptes rendus diffusés à toutes les familles... 3 réunions du CVS en 2021.
- Élaboration des plans bleus : plan actualisé en 2020
- Inscription dans la dynamique territoriale : cf. partie précédente sur le partenariat

Maintenance/ Travaux / Aménagements

Tout au long de cette année 2021, nous nous sommes attachés à améliorer les conditions d'accueil des jeunes et les conditions de travail des salariés :

- Finalisation des travaux de rénovation de l'Unité d'hébergement (chaque jeune dispose aujourd'hui d'une chambre rénovée, la cuisine a été entièrement refaite et rééquipée).
- Rénovation complète des espaces thérapeutiques (Psychomotricité et Orthophonie).
- Création d'un espace de travail pour le service ambulatoire Vénissieux.
- Réfection des sols d'une salle de classe.
- Réfection et mise en sécurité de la Maisonnette (unité Vénissieux).
- Création du Foyer (en lien et avec la participation des jeunes de l'UG1)

Électricité, sécurité et incendie : Reprise des remarques faites par l'APAVE sur les installations électriques (Bloc Autonome Éclairage de Sécurité, Déclencheur Manuel, bouton arrêt d'urgence...).

Électromécanique : Modification et réparation des installations électriques sur les volets roulants de la lingerie préprofessionnelle (remise en conformité avec la réglementation en vigueur)

Maintien du Protocole COVID 19 et hygiène des locaux : Nous avons mis en place 18 protocoles comprenant :

- Le sens de circulation
- La désinfection des locaux,
- L'utilisation des véhicules,
- Le traitement des masques et vêture professionnel
- La restauration avec une implantation des tables et des places par table,
- L'organisation de la désinfection entre les services.

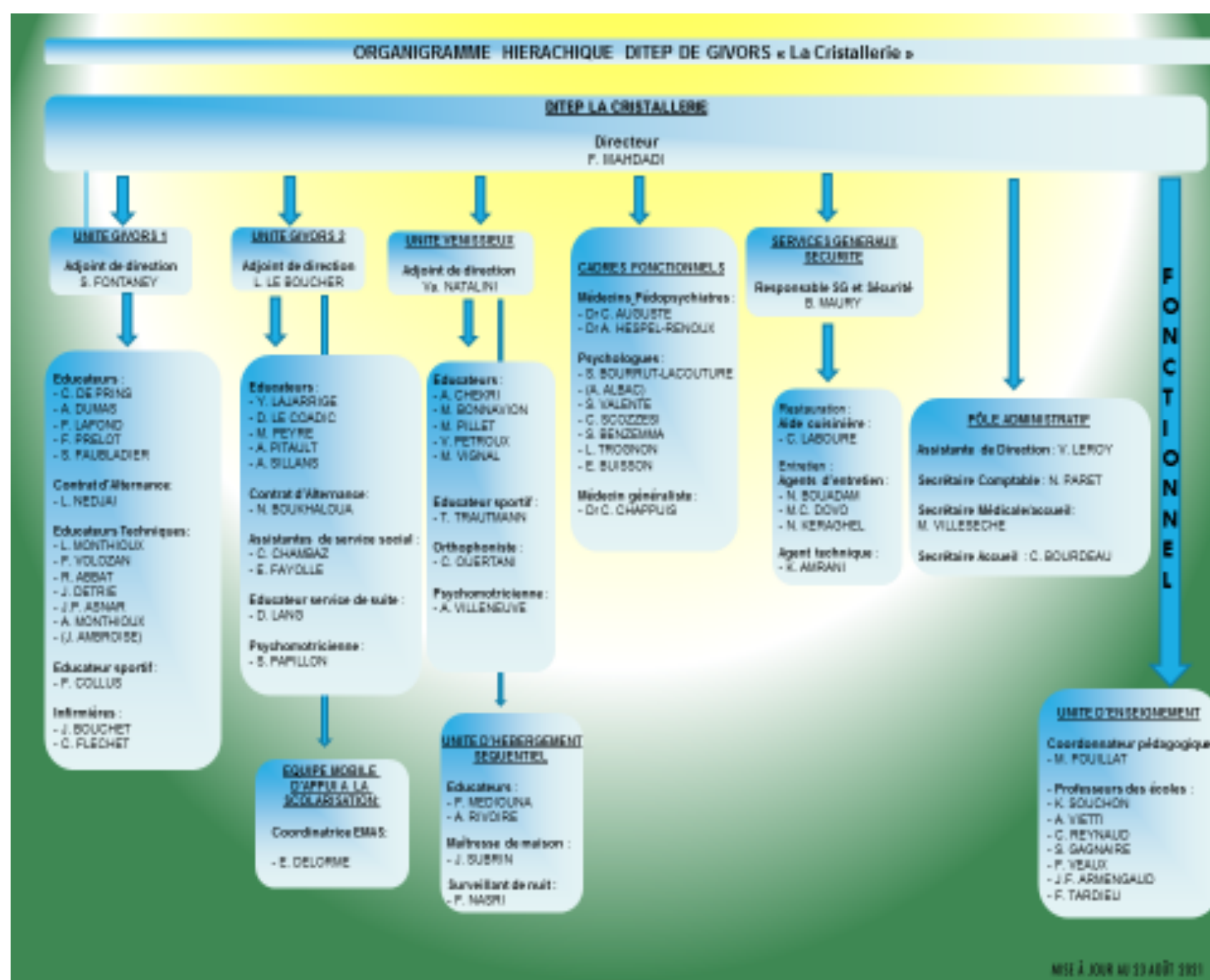
RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, l'équipe de La Cristallerie est composée de 69 salariés :

- 5 personnels de direction (1 directeur de secteur à 0,25 ETP, 1 directeur et trois adjoints de direction)
- 5 personnels administratifs (1 responsable de la sécurité et 4 secrétaires)
- 29 personnels sociaux-éducatifs (2 assistantes de service social, 15 éducateurs spécialisés, 2 monitrice éducatrice, 2 éducateurs sportifs, 6 éducateurs techniques dont 3 spécialisés et 2 Alternants en formation de moniteur éducateur)
- 14 thérapeutes (2 médecins pédopsychiatres, 1 médecin généraliste, 6 psychologues, 2 psychomotriciennes, 1 orthophoniste, 2 infirmières)
- 8 personnels des services généraux (1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit, 1 agent de maintenance, 4 agents d'entretien, 1 cuisinière qualifiée)
- 8 enseignants (professeurs des écoles mis à disposition par l'Éducation Nationale)

Au 31 décembre 2021, il restait à pourvoir 0,25 ETP d'orthophoniste.

L'organigramme



Arrivées / Départs

La Cristallerie a accueilli de nouveaux collègues en 2021 :

- Mme ALBAC Amélie en qualité de psychologue, CDD puis CDI, mi-temps
- Mme AUGUSTE Céline en qualité de médecin pédopsychiatre en CDI, à mi-temps
- Mme BONNAVENTURE Pauline, en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- M. BOUKHALOUA Nadir, en contrat d'Alternance en formation Moniteur Educateur, CDD, temps plein
- M BONNAVION Michael, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- Mme DELORME Estelle, en qualité d'éducatrice spécialisée coordinatrice EMAS, CDI, temps plein
- Mme FAUBLADIER Séverine, en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- Mme FAYOLLE Emilie, en qualité d'Assistante de service social, CDI, temps plein
- M. FONTANEY Serge, en qualité d'adjoint de direction, CDI temps plein
- Mme NATALINI Valérie, en qualité d'adjointe de direction, CDI temps plein
- M NEDJAI Lyes, en contrat d'Alternance en formation Moniteur Educateur, CDD, temps plein
- Mme PILLET Marion, en qualité de Monitrice Educatrice, CDI, temps plein
- Mme SCOZZESI Cléo, en qualité de psychologue, CDI, temps partiel
- M. TRAUTMANN Thomas, en qualité d'éducateur sportif, CDI, temps partiel

D'autres collègues sont partis en 2021 :

- M ASNAR Jean Paul, en qualité d'Educateur Technique, CDI, temps plein (départ en retraite)
- Mme BIOJOUX Margot, en qualité de psychologue, CDD, temps partiel
- Mme BONNAVENTURE Pauline, en qualité éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- M BOUZOUKA, en qualité de psychologue, CDI, temps partiel
- M. CHERID Hakim, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- M. CHEKRI Amirouche, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- M EVRARD Pascal, en qualité de médecin pédopsychiatre, CDI, temps partiel
- Mme KARAOUZENE Mélina, en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- Mme LAMBERT Céline, en qualité Professeure des Ecoles, temps plein
- M. MAZIANE Saïd, en qualité d'adjoint de direction, CDI, temps plein
- M. MAURY Bernard, en qualité de Responsable des Services généraux, CDI, temps plein
- Mme PRELOT Françoise, en qualité d'éducatrice spécialisée en CDI, temps plein (départ en retraite)
- Mme RIVOIRE Aurélie, en qualité d'éducatrice spécialisée en CDI, temps plein

Ajustements de postes

Augmentation du temps d'Assistante Sociale (+50%) en lien avec le nombre important de jeunes en modalité Ambulatoire.

Renfort ASI en lien avec le covid (identique depuis le début de la crise sanitaire)

Actions de formation

Le plan de développement des compétences 2021 a intégré deux formations collectives pour soutenir les professionnels dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en soutenant l'appropriation de références théoriques :

- Deux sessions de formation intitulée : « Les traumatismes relationnels précoces et le Syndrome de Violence Pathologique Extrême chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge ». Cette formation, dispensée par Emmanuelle BONNEVILLE s'est déroulée sur 2 fois 3 lundis

en juin et novembre 2021 (21h). Elle a concerné deux groupes pluridisciplinaires de 15 salariés du DITEP de Givors et du DITEP de Gerland.

- Une formation intitulée « Penser le travail avec les familles, notamment en ambulatoire, au sein d'un DITEP ». Cette formation, dispensée par Francine FUSTIER et Mathilde DESCHAMPS, formatrices à l'ADSPF (Association pour le Développement du Soin Psychanalytique Familial) s'est déroulée sur 5 jours pour un total de 21h. Elle a concerné un groupe pluridisciplinaire de 15 professionnels entre janvier et mars 2021.
- Un espace d'analyse de la pratique professionnelle à un rythme mensuel existe pour chaque professionnel du DITEP, engagé dans un travail direct auprès des jeunes et de leur famille, soit pour l'année 2021 :
 - o 3 groupes internes pour l'ensemble des éducateurs, éducateurs techniques, professeurs des écoles, infirmières, l'orthophoniste, les psychomotriciennes et les assistantes de service social
 - o 1 groupe sur l'Unité d'Hébergement pour les éducateurs, le surveillant de nuit, la maîtresse de maison
 - o 1 groupe de supervision pour les six psychologues et le médecin pédopsychiatre (au rythme d'une séance tous les 2 mois)
 - o 1 groupe pour l'ensemble des adjoints de direction
- Une formation de Sauveteur Secouristes du Travail (SST) a concerné 4 professionnels en 2021. Dispensée par un organisme de formation, cette formation théorique et pratique de 14 heures s'est axée sur le maintien et l'actualisation des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours.
- Une formation Initiation Bureautique a été proposée aux personnels des services généraux et s'est déroulée au Siège de l'association PEP 69/ML. Elle a concerné trois salariées.
- Le service Formation de l'association ADPEP 69/ML propose tout au long de l'année des formations transversales auxquelles chaque salarié du DITEP peut s'inscrire. En 2021, deux se sont inscrits à une formation sur les écrits professionnels.
- Nous avons également proposé des actions de formations sur le logiciel Evasoft (dossier partagé des personnes accompagnées) particulièrement en direction des nouveaux salariés.
- Le Directeur, Farid MAHDADI, est entré en formation CAFDES le 4 janvier 2021 (fin prévue en novembre 2022).
- Enfin, 5 salariés ont pu participer aux journées de travail et de réflexion de l'Association des ITEP et de leur réseau (AiRE) qui se sont déroulées à Rennes du 1er au 3 décembre 2021.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

L'axe majeur de cette nouvelle 2022 est et sera la finalisation du nouveau projet d'établissement. Celui viendra entre autres :

- Formaliser le passage en DiTEP pour les années à venir.
- Réaffirmer la place prépondérante que nous souhaitons donner aux ateliers préprofessionnels.
- Inscrire le DiTEP dans un paysage partenarial fort.
- Affirmer la place du pôle social et insertion au sein du Dispositif

Par la suite en découlera l'élaboration et la proposition du prochain CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Enfin, nous nous attacherons à poursuivre nos recherches de locaux sur le secteur Sud-Est de la Métropole pour répondre au plus près des besoins des jeunes et des familles de ce territoire.

CONCLUSION

L'année 2021 a été marquée par de nombreux changements (notamment le renouvellement de l'équipe de Direction) et événements qui ont « bousculé » La Cristallerie et par conséquent les accompagnements de jeunes.

Malgré tout, l'institution tient le cap et s'efforce de répondre aux besoins des jeunes et de leur famille.

Cela ne serait pas possible sans l'engagement des équipes mais également sans l'implication des jeunes et des familles. Ce rapport d'activité est une des occasions de louer le travail des professionnels et de les en remercier chaleureusement.

*Givors, le 31 mars 2022,
Farid MAHDADI
Directeur*

GLOSSAIRE

<i>ASE</i>	Aide Sociale à l'Enfance
<i>CATTP</i>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<i>CCI</i>	Chambre de Commerce de d'Industrie
<i>CMA</i>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
<i>CMP</i>	Centre Médico Psychologique
<i>CMPP</i>	Centre Médico Psycho Pédagogique
<i>COFIL</i>	Comité de Pilotage
<i>DEAT</i>	Dispositif Expérimental d'Accueil Temporaire
<i>DIPEC</i>	Document Individuel de Prise en Charge
<i>ESAT</i>	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
<i>ESMS</i>	Etablissements et Services Médicaux Sociaux
<i>ESS</i>	Equipe de Suivi Scolaire
<i>ET</i>	Educateur Technique
<i>ETP</i>	Equivalent Temps Plein
<i>IME</i>	Institut Médico Educatif
<i>IMPro</i>	Institut Médico Professionnel
<i>ITEP</i>	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
<i>MDPH</i>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<i>MECS</i>	Maison d'Enfants à Caractère Sociale
<i>MFR</i>	Maison Familiale et Rurale
<i>OLPPR</i>	Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône
<i>PAE</i>	Pole d'Accompagnement Extérieur
<i>PPA</i>	Projet Personnalisé Adapté
<i>PRS</i>	Projet Régional de Santé
<i>SAVS</i>	Service d'Accompagnement à le Vie Sociale
<i>SEGPA</i>	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
<i>SESSAD</i>	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
<i>UEE</i>	Unité d'Enseignement Extérieur
<i>ULIS</i>	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire